



# GUIDE DES PARENTS ÉCOLES MATERNELLE & PRIMAIRE

2024-2025



*FLORIMONT*



## LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT FLORIMONT

Bienvenue dans les écoles maternelle et primaire de l'Institut Florimont !

Que vos enfants aient trois ou dix ans, qu'ils viennent d'intégrer Florimont ou y soient scolarisés depuis plusieurs années, soyez certains qu'ils trouveront ici un cadre structurant et bienveillant.

La mission de nos écoles maternelle et primaire est simple : donner aux élèves qui nous sont confiés les bases des connaissances académiques et des compétences sociales nécessaires à leur épanouissement dans un monde évoluant en permanence.

Vos enfants y apprendront à lire, écrire, compter, raisonner grâce à des méthodes pédagogiques innovantes tout en développant leurs capacités transversales comme la communication, la collaboration ou encore la créativité. Le développement de ces compétences, essentielles à l'épanouissement personnel et au vivre-ensemble est au cœur de notre projet.

Ce projet, bilingue dès la 14ème, place l'élève au centre de ses apprentissages. Il est accompagné par une équipe d'enseignants et d'encadrants expérimentés à même de prendre en compte ses spécificités et besoins pour l'emmener, avec exigence et bienveillance, au maximum de ses capacités.

Communauté multiculturelle et accueillante, les écoles maternelle et primaire de l'Institut Florimont permettent à chaque enfant de bien grandir et à chaque élève de bien apprendre.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir ou de vous y retrouver cette année, et vous souhaitons à tous, parents et enfants, une belle année scolaire pleine de découvertes !

Sean Power,  
Directeur général

### A. Présentation générale

Introduction	p. 5
Organisation pédagogique	p. 5
Cursus	p. 6
Les différents parcours possibles*	p. 6
Équipe éducative*	p. 8
Prestataires privés*	p. 14
Autres acteurs importants*	p. 14

### B. Enseignement à l'Institut

Programmes*	p. 16
Évaluations	p. 16
Devoirs*	p. 18
Les parcours bilingues et francophones	p. 19
Changement de parcours*	p. 21
Enseignement du FLE	p. 21
Diplôme d'Études en Langue Française*	p. 22
Option anglais intensif *	p. 22
Examens du Cambridge *	p. 22
Allemand*	p. 22
E.P.S. (Éducation Physique et Sportive)*	p. 23
Arts visuels et musique	p. 23
Pôle ressources*	p. 23
Bibliothèques*	p. 24
Eco-École	p. 24
Forest School*	p. 25
Les outils numériques*	p. 26
Internet sans crainte*	p. 27
Religion chrétienne*	p. 28
Aumônerie catholique*	p. 28

### C. Rythmes scolaires

Calendrier scolaire*	p. 29
Horaires	p. 30
Récréations*	p. 32
Pause méridienne*	p. 32
Fin de la journée*	p. 33
Activités extra-scolaires*	p. 34

### D. Marches à suivre

Retards	p. 35
Absences des élèves	p. 35
Santé*	p. 35
PAI	p. 35
Médicaments	p. 36
Mobilité réduite	p. 36
Anniversaires	p. 36

Parents visiteurs	p. 36
Objets trouvés	p. 36

### E. Communication

Communication en cours de journée*	p. 37
Newsletter du vendredi *	p. 37
Courriels*	p. 37
Réunions d'informations de rentrée*	p. 37
Carnet de correspondance et de devoirs	p. 37
Pronote, SeeSaw et Teams	p. 38
Sorties scolaires et parents accompagnateurs*	p. 39
Suivi des apprentissages	p. 39
Absence des professeurs	p. 39
Délégués des parents d'élèves*	p. 39
Réseaux sociaux*	p. 40
Droits à l'image	p. 40

### F. Vie de l'école

Bien-être et climat scolaire*	p. 41
Sorties scolaires	p. 42
Classes de découverte*	p. 42
Élèves délégués de classe*	p. 42
Eco-comité	p. 42
Photos individuelles et photo de classe	p. 42
Jouets et argent à l'école	p. 43
Poids des cartables	p. 43
Téléphones et objets connectés	p. 43
Alerte incendie / Confinement	p. 43
Transport scolaire*	p. 43
Accès au campus*	p. 43
Festivités de fin d'année*	p. 45

### G. Rentrée des classes

Manuels, fournitures scolaires et matériel pédagogique*	p. 46
Petit matériel personnel*	p. 47
Lectures conseillées*	p. 50
Calendrier des événements*	p. 52
Saison culturelle 2024-2025*	p. 55
Autorisations de sorties*	p. 56

\* : Nouveauté ou mise à jour 2024



### LE MOT DE MME CAPEL, DIRECTRICE DES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE.

Si nous nous présentons comme une école française à programme bilingue, c'est que nous dispensons le programme de l'Education Nationale française, aligné avec le programme Harmos. Ce programme est enseigné en deux langues en maternelle, puis à l'entrée au primaire, la priorité est donnée à l'enseignement de la langue française et aux apprentissages de base en français pour assurer à chaque élève un développement optimal et des acquisitions solides dans cette langue avant l'entrée au cycle. Les équipes éducatives et enseignantes - titulaires francophones, professeurs d'anglais et spécialistes (enseignant pour certains dans deux langues) - qui font vivre ces programmes, leur donnent toute leur force, par leur expertise et à travers la richesse du suivi personnalisé que nous nous attachons à donner à chaque élève.

Merci aux parents de nous faire confiance, d'œuvrer avec nous, au quotidien dans cette aventure et de faire vivre ce partenariat école-famille, indispensable, nous le savons bien, au bien-être et à la réussite des élèves.

## A. Présentation générale

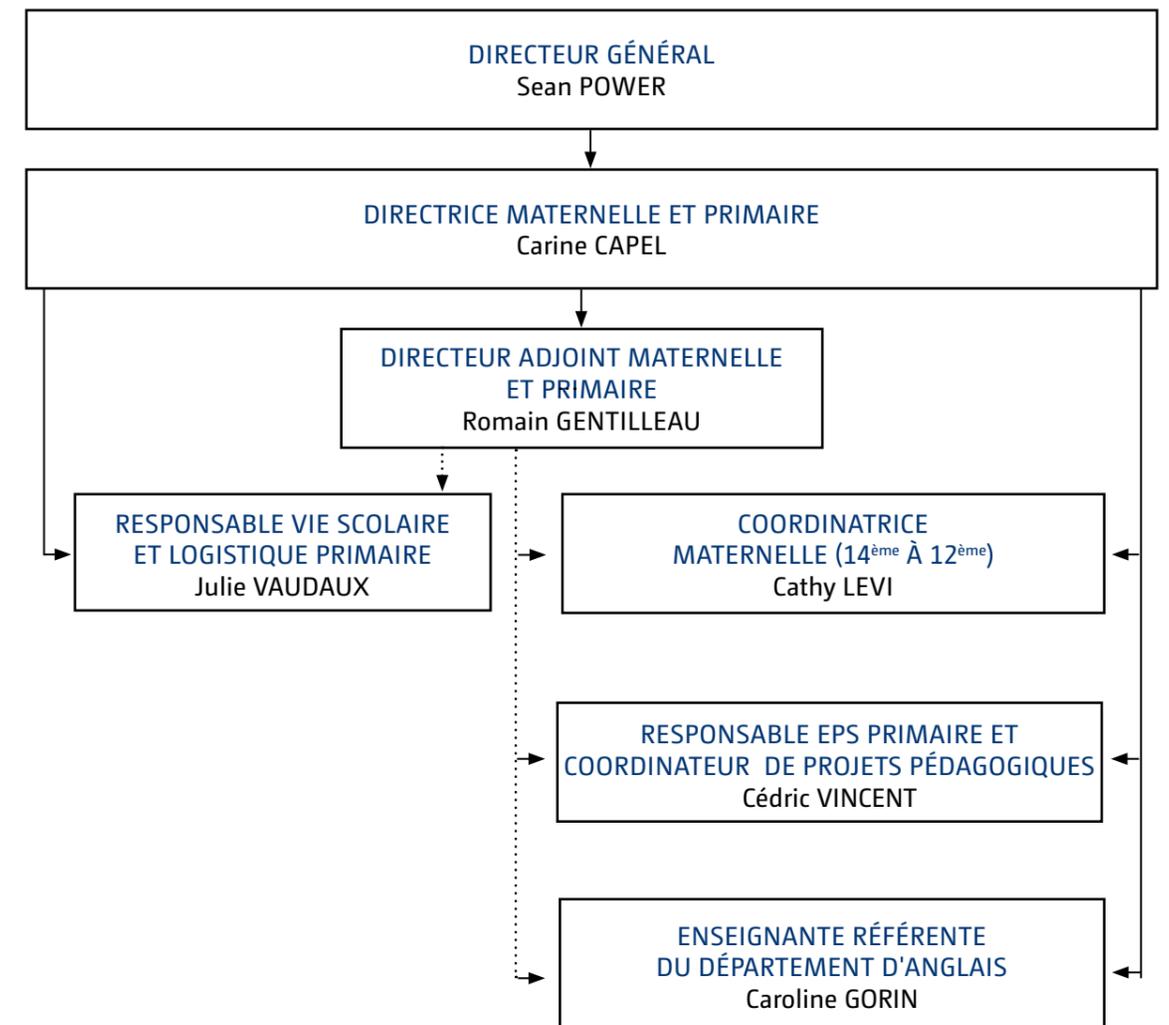
### Introduction

Fondé en 1905 par les Missionnaires de Saint François de Sales, l'Institut Florimont est une école catholique dirigée depuis 1995 par des laïcs. La direction entretient cependant une étroite collaboration avec la congrégation religieuse qui demeure propriétaire de l'Institut et veille à ce que ses grandes orientations soient respectées.



### Organisation pédagogique

Elle repose sur une structure matricielle permettant un encadrement efficace des élèves et se décompose ainsi :



## Cursus

Le tableau suivant donne les concordances entre l'Institut Florimont et les systèmes suisse, français, américain et anglais de janvier à janvier.

Année de naissance	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Florimont	14 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>
Genève	Jardin d'enfants	1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P
France	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
US	Pre-school	Pre K	Kinder-garten	G1	G2	G3	G4	G5
UK	Nursery	Reception	Yr1	Yr2	Yr3	Yr4	Yr5	Yr6

Nota Bene 1 : A Florimont, comme dans le système français, c'est l'année de 11<sup>ème</sup> qui est prise en compte pour scolariser un enfant. En maternelle, tous les enfants d'une même année calendaire sont dans un niveau donné. Dans d'autres systèmes, l'âge de l'élève est pris en compte du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août par exemple. Par conséquent, il peut y avoir pour certains élèves un décalage dans les équivalences. A partir de l'entrée en cours d'année de 11<sup>ème</sup>, l'affectation dans un niveau de classe pour les élèves nouveaux arrivants est soumise à la décision de l'équipe pédagogique suite aux tests et évaluations diagnostiques de l'élève.

Nota Bene 2 : Des classes à niveaux multiples peuvent être ouvertes en fonction des années et des arrivées de nouveaux élèves.

## Différents parcours

### MATERNELLE

<b>14<sup>ème</sup> Parcours Prépa-Bilingue</b>
Matin en français et après-midi en anglais
<b>13<sup>ème</sup> Parcours Bilingue</b>
Alternance : un jour en français, un jour en anglais, les mercredis matins dans les deux langues
<b>12<sup>ème</sup> Parcours Bilingue</b>
Alternance : un jour en français, un jour en anglais, les mercredis matins dans les deux langues

Des cours de français renforcé pourront éventuellement être proposés au cas par cas en maternelle.

### PRIMAIRE

11 <sup>ème</sup> - 10 <sup>ème</sup> Parcours unique franco - bilingue
Pour tous les élèves
<p><b>Parcours unique franco-bilingue</b> avec 6 périodes d'anglais par groupes de niveau + 4 périodes en anglais (2 E.P.S et 2 Arts en classe entière), soit 10 périodes hebdomadaires en anglais.</p> <p><b>Plus éventuellement :</b> - Cours de FLE payants (Français Langue Étrangère) (selon l'évaluation et les préconisations de l'école, voir détail p.21)</p> <p>- Cours d'anglais intensif payants et facultatifs (à partir de la 10<sup>ème</sup>) (selon l'évaluation et les préconisations de l'école et le souhait de la famille, voir détail p.22)</p>

9 <sup>ème</sup> - 8 <sup>ème</sup> - 7 <sup>ème</sup>	
Profil de l'élève	Parcours possibles*
L'élève a un niveau estimé suffisant en français et en anglais	<p><b>Parcours francophone</b> avec 6 périodes d'anglais par groupes de niveaux (niveau évalué pour l'élève) (sous réserve de validation par l'équipe pédagogique) OU <b>Parcours bilingue</b> avec 10 périodes d'anglais par semaine (6 périodes d'anglais par groupes de niveau + 4 Histoire-Géographie-Sciences-Technologie en anglais en groupe restreint)</p>
L'élève n'a pas un niveau estimé suffisant en français	<p><b>Parcours francophone</b> OU <b>Parcours francophone + cours de FLE</b> (selon l'évaluation et les préconisations de l'école, voir détail p.21)</p>
L'élève n'a pas un niveau estimé suffisant en anglais	<p><b>Parcours francophone</b> OU <b>Parcours francophone + anglais intensif</b> (option facultative payante, voir détail p.22)</p>

\* sous réserve de validation par l'équipe pédagogique

Pour les recommandations de parcours, vous pouvez vous adresser :

- au professeur titulaire de votre enfant, à la professeure de FLE et/ou à la directrice pour le français.
- au professeur d'anglais de votre enfant et/ou à l'enseignante référente d'anglais, Mme Caroline GORIN (cgorin@florimont.ch) pour l'anglais.

### CONSTITUTION DES CLASSES

Les classes sont constituées de manière homogène en mélangeant les niveaux des élèves au sein de chaque classe. Les élèves scolarisés en parcours BIL et en parcours FR sont mélangés dans une même classe. Toutes les classes et groupes sont également remixés, toutes les années à chaque rentrée scolaire.

## L'équipe éducative

### EQUIPE ADMINISTRATIVE

**Directrice des écoles primaire et maternelle**  
Mme Carine CAPEL, ccapel@florimont.ch

**Directeur adjoint des écoles maternelle et primaire**  
M. Romain GENTILLEAU, rgentilleau@florimont.ch

**Responsable vie scolaire et logistique primaire**  
Mme Julie VAUDAUX, jvaudaux@florimont.ch

**Responsable EPS primaire et coordinateur de projets pédagogiques**  
M. Cédric VINCENT, cvincent@florimont.ch

**Coordinatrice maternelle (14<sup>e</sup> – 12<sup>e</sup>)**  
Mme Cathy LEVI, clevi@florimont.ch

**Enseignante référente du département d'anglais**  
Mme Caroline GORIN, cgorin@florimont.ch

### VIE SCOLAIRE

**Responsable vie scolaire**  
Mme Julie VAUDAUX, jvaudaux@florimont.ch

**Equipe**  
M. Jérémy FUCHS  
Mme Samantha MONACO  
Mme Fatma AKCASOY  
Mme Fanny MOULIN  
M. Maklough NORDINE  
Mme Claire BORCARD (50%)

**Contact général de la vie scolaire maternelle et primaire**  
viescolaireprim@florimont.ch  
téléphone : 022 879 00 50

### INFIRMERIE

Caroline STEINMYLLER, infirmerie@florimont.ch  
Chrystel HUET, infirmerie@florimont.ch

### AUMÔNERIE

Muriel MIDROIT, mmidroit@florimont.ch  
Virginie SIMOND, vsimond@florimont.ch  
Daniel DARBELLAY, ddarbellow@florimont.ch  
Père missionnaire de St François de Sales



### AUTRES CONTACTS UTILES

**Réception de l'Institut Florimont**  
Réception, reception@florimont.ch

**Responsable des transports scolaires**  
Lina RUSSO, lrusso@florimont.ch

**Responsable des activités extra-scolaires**  
Laetitia MASSIN, lmassin@florimont.ch

**Responsable des admissions et des cours privés**  
Brice CLERC, bclerc@florimont.ch

**Responsable de l'intendance**  
Nicolas STETTLER, nstettler@florimont.ch

**Responsables de la bibliothèque**  
Béatrice CHARRIER, bcharrier@florimont.ch  
Claire BORCARD, cborcard@florimont.ch

**Responsable de la bibliothèque d'anglais**  
Sarah ANGLADE, sanglade@florimont.ch

**Responsable des examens du Cambridge**  
Ciara BARRELL, cbarrell@florimont.ch

**Service facturation**  
Comptabilité, compta@florimont.ch

**Librairie de l'Institut Florimont**  
Librairie, librairie@florimont.ch

**Chargé de sécurité**  
Pascal MARTI, pmarti@florimont.ch

**Association des Parents d'Élèves de Florimont (APEF)**  
www.apef.ch, info@apef.ch

**Responsable garderie maternelle :**  
Maklough NORDINE, manordine@florimont.ch  
Tél : 076 438 82 64

**Responsable étude extra-scolaire primaire**  
Cyprien JOLY, cjoly@florimont.ch  
Tél : 076 657 09 91

## ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

CLASSES BILINGUES	SALLES	PROFESSEURES TITULAIRES	ASSISTANTES MATERNELLES
14 <sup>ème</sup> 1	8115	Cathy LEVI clevi@florimont.ch (français le matin) Carolina EITZ ceitz@florimont.ch (anglais l'ap-midi)	Laureline CORRE lcorre@florimont.ch
14 <sup>ème</sup> 2	8108	Marie-Jeanne SYLVAIN mjsylvain@florimont.ch (français le matin, anglais l'après-midi)	Gaëlle MININGER gmininger@florimont.ch
13 <sup>ème</sup> 1 (et 13 <sup>ème</sup> 2)	8112	Marion SABAT msabat@florimont.ch et Hilla MALKA hmalka@florimont.ch	Scarlett GEISER sgeiser@florimont.ch et Charlotte GUERQUIN cguerquin@florimont.ch
13 <sup>ème</sup> 2 (et 13 <sup>ème</sup> 1)	8109	Hilla MALKA hmalka@florimont.ch et Marion SABAT msabat@florimont.ch	Charlotte GUERQUIN cguerquin@florimont.ch et Scarlett GEISER sgeiser@florimont.ch
12 <sup>ème</sup> 1	8209	Marion NORDINE mnordine@florimont.ch et Lorna DONKIN ldonkin@florimont.ch	Stéphanie RUHIN sruhin@florimont.ch et Metzi VASCONCELOS mvasconcelos@florimont.ch
12 <sup>ème</sup> 2	8204	Suzu ROCHESTER srochester@florimont.ch et Laure RAOUST lraoust@florimont.ch	Metzi VASCONCELOS mvasconcelos@florimont.ch et Stéphanie RUHIN sruhin@florimont.ch



## ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE 2024-2025

NIVEAUX DE 11<sup>ème</sup> ET 10<sup>ème</sup>

CLASSES	SALLES	PROFESSEURS TITULAIRES
11 <sup>ème</sup> 1	1110	Laurie LUCAS llucas@florimont.ch
11 <sup>ème</sup> 2	1108	Catherine VIGNERON cvigneron@florimont.ch
11 <sup>ème</sup> 3	1107	Céline VOURIOT cvouriot@florimont.ch
10 <sup>ème</sup> 1	1210	Virginie DAL PONTE vdalponte@florimont.ch
10 <sup>ème</sup> 2	1211	Anne-Solène QUENNEMET asquennemet@florimont.ch
10 <sup>ème</sup> 3	1201	Clotilde MEURISSE cmeurisse@florimont.ch
10 <sup>ème</sup> 4	1209	Emeline LOUIS elouis@florimont.ch

NIVEAUX DE 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>

CLASSES	SALLES	PROFESSEURS TITULAIRES	BINÔMES D'ANGLAIS
9 <sup>ème</sup> 1	1208	Nelly SEIGNOBOSC nseignobosc@florimont.ch	Louise McGRATH lmcgrath@florimont.ch
9 <sup>ème</sup> 2	1207	Fanny NICOLAS fnicolas@florimont.ch	Sarah ANGLADE sanglade@florimont.ch
9 <sup>ème</sup> 3	1206	Nadège ROUSSEAU nrousseau@florimont.ch	Abigail WAKELING awakeling@florimont.ch
8 <sup>ème</sup> 1	1306	Cécile DEREUX cdereux@florimont.ch	Timothy FRANK tfrank@florimont.ch
8 <sup>ème</sup> 2	1305	Pascale CORCHIA pcorchia@florimont.ch	Daphnée GERSON dgerson@florimont.ch
8 <sup>ème</sup> 3	1304	Paul-Henri COURBIER phcourbier@florimont.ch	Christine D'ANGIO cdangio@florimont.ch
7 <sup>ème</sup> 1	1307	Romain GENTILLEAU rgentilleau@florimont.ch Lucile OEUVRAY loeuvray@florimont.ch	Abigail WAKELING awakeling@florimont.ch
7 <sup>ème</sup> 2	1308	Carole THÉBAUD cthebaud@florimont.ch	Daphnée GERSON dgerson@florimont.ch
7 <sup>ème</sup> 3	1309	Laure PROUTEAU lprouteau@florimont.ch	Timothy FRANK tfrank@florimont.ch
7 <sup>ème</sup> 4	1302	Lise NICOUD lnicoud@florimont.ch	Christine D'ANGIO cdangio@florimont.ch
7 <sup>ème</sup> 5	1303	Charles BOHLER cbohler@florimont.ch	Caroline GORIN cgorin@florimont.ch

## PROFESSEURS SPÉCIALISTES 2024-2025

SPÉCIALITÉS	SALLES	PROFESSEURS	NIVEAUX CONCERNÉS
Anglais ESL (English Second Language)	1016	Anna GRASZA agrasza@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup>
	1017	Catherine GRANT cgrant@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup>
	1101	Ciara BARRELL cbarrell@florimont.ch	10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	1018	Caroline SANTOS csantos@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	-	Christine COPPONNEX ccopponnex@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	-	Leanne VEITCH lveitch@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup>
	-	Carolina EITZ ceitz@florimont.ch	11 <sup>ème</sup>
	-	Sarah ANGLADE sanglade@florimont.ch	10 <sup>ème</sup>
Anglais Bilingue	1207 1307	Abigail WAKELING awakeling@florimont.ch	9 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	1208 1302	Caroline GORIN cgorin@florimont.ch	7 <sup>ème</sup>
	1304 1309	Christine D'ANGIO cdangio@florimont.ch	8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	1305 1308	Daphnée GERSON dgerson@florimont.ch	8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	1206	Timothy FRANK tfrank@florimont.ch	8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	1306 1303	Sarah ANGLADE sanglade@florimont.ch	9 <sup>ème</sup>
	1209	Louise McGRATH lmcgrath@florimont.ch	8 <sup>ème</sup>
Allemand	1205	Aline LEININGER aleininger@florimont.ch	9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
		Romain DEVAUCHELLE rdevauchelle@florimont.ch	
		Nina BOUHMIDA nbouhmida@florimont.ch	
Arts visuels	1112	Céline NOEGELEN cnoegelen@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> (en anglais)
		Sophie ARRANDEL sarrandel@florimont.ch	9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
Bibliothèque francophone	4213	Béatrice CHARRIER bcharrier@florimont.ch	14 <sup>ème</sup> , 13 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
		Claire BORCARD (50 %) cborcard@florimont.ch	12 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup>
Bibliothèque d'anglais	-	Sarah ANGLADE sanglade@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	-	Carolina EITZ ceitz@florimont.ch	13 <sup>ème</sup> , 12 <sup>ème</sup>

SPÉCIALITÉS	SALLES	PROFESSEURS	NIVEAUX CONCERNÉS
Option Anglais Intensif	-	Sarah ANGLADE sanglade@florimont.ch	10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
		Christine D'ANGIO cdangio@florimont.ch	10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
		Daphnée GERSON dgerson@florimont.ch (selon le nombre d'inscriptions)	10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
		Timothy FRANK tfrank@florimont.ch (selon le nombre d'inscriptions)	10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
Musique	1111 et 8206	Benjamin LUBRANO blubrano@florimont.ch	9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
		Céline NOEGELEN cnoegelen@florimont.ch	13 <sup>ème</sup> , 12 <sup>ème</sup> (en bilingue) 11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> (en anglais)
Cours de religion chrétienne (primaire)	Salle de religion	Muriel MIDROIT mmidroit@florimont.ch	Maternelle (en bilingue), 11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup>
		Virginie SIMOND vsimond@florimont.ch	9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
Éveil à la foi (maternelle)	-	Daniel DARBELLAY (chant religieux) ddarbella@florimont.ch	11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
Sport	-	Cédric VINCENT cvincent@florimont.ch	9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>
	-	Cyprien JOLY cjoly@florimont.ch	12 <sup>ème</sup> (en bilingue), 11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> (en anglais)

## ÉQUIPE DU PÔLE RESSOURCES

Professeure spécialisée, co-responsable du Pôle Ressources	Béatrice DUBO bdubo@florimont.ch
Professeur spécialisé, co-responsable du Pôle Ressources	Benjamin BRICOUT bbricout@florimont.ch
Professeure anglophone Pôle Ressources (temps partiel)	Caroline GORIN cgorin@florimont.ch
Psychologues scolaires (temps partiel)	Noémie DETRAZ ndetraz@florimont.ch
	Lejla CENGIC lcengic@florimont.ch
Vie scolaire / Professeure soutien / remplacements	Claire BORCARD (50%) cborcard@florimont.ch
Professeure soutien / remplacements (temps partiel)	Clara DARQUES cdarques@florimont.ch
Professeure soutien / remplacements (temps partiel)	Émeline MARGUIN emarguin@florimont.ch
Remplaçants	Luce GUIGNERY lguignery@florimont.ch et Devika SHUKLA dshukla@florimont.ch

**FLE**

Professeure de Français Langue Étrangère (FLE)	Zahida DOUAY zdouay@florimont.ch
	Céline NOEGELEN (temps partiel) cnoegelen@florimont.ch (selon les effectifs)

**Prestataires privés**

Des thérapeutes spécialisés travaillent à temps partiel dans les locaux de l'école et en collaboration avec l'équipe pédagogique mais à titre privé. Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :  
pole.ressources@florimont.ch

Graphothérapeute	Béatrice ROLLET
Graphothérapeute	Laurence PIACENTINI
Logopédiste	Poste à pourvoir
Psychomotricienne	Aurélié DUPONT

**TUTORAT ET COURS PRIVÉS:** Pour toute demande de cours privés, veuillez contacter M.Brice CLERC  
(bclerc@florimont.ch)

**Autres acteurs importants****L'APEF : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE FLORIMONT**

L'APEF, Association des Parents d'Élèves de Florimont, est une interlocutrice privilégiée au sein de l'Institut et oeuvre pour obtenir un climat favorable aux études et à la vie sur le campus. À cet effet, l'APEF s'est fixé trois missions :

- **maintenir** un dialogue constant et constructif entre les parents, le corps enseignant et la direction ;
- **soutenir** l'Institut et apporter son expertise dans la réalisation de divers projets extra-scolaires ;
- **contribuer** à la qualité de vie de l'Institut en organisant différents moments conviviaux, conférences et autres animations.

Son engagement et ses activités renforcent ainsi les liens et soutiennent les valeurs prodiguées au sein de l'Institut.

Pour toute information :  
[www.apef.ch](http://www.apef.ch) ou [info@apef.ch](mailto:info@apef.ch)

Si vous désirez vous impliquer au sein de l'association des parents, voici 2 liens d'inscription:

- Pour devenir parent délégué de la classe de votre enfant :  
<https://apef.ch/apef/les-parents-delegues/>;
- Pour rejoindre l'équipe APEF lors de l'organisation d'évènements phares à l'Institut :  
<https://apef.ch/soutenir-apef-engagement/> ;

N'hésitez pas à les contacter et à leur apporter votre aide pour mener leurs différents projets : [info@apef.ch](mailto:info@apef.ch) ;

L'APEF tiendra sa réunion de présentation de rentrée lors de son assemblée générale extraordinaire le 11 septembre à 8h30 à l'Institut.

Mme GAGNET Gaëlle	Responsable de l'ensemble des délégués des parents d'élèves de l'Institut Florimont. Présidente de l'APEF <a href="mailto:presidence@apef.ch">presidence@apef.ch</a>
A définir	Responsable de la section maternelle à l'APEF <a href="mailto:maternelle@apef.ch">maternelle@apef.ch</a>
A définir	Responsables de la section primaire à l'APEF <a href="mailto:primaire@apef.ch">primaire@apef.ch</a>

**FLO'SOLIDAIRE**

Dans un monde traversé par des bouleversements rapides, l'Institut veut réaffirmer l'importance de certaines valeurs. La solidarité en est une. Ainsi, Florimont choisit chaque année une association à laquelle elle apportera une aide privilégiée par des actions de soutien, des échanges... Les années précédentes, nous avons par exemple collaboré avec les associations « Partage » ou encore « Aigues-Vertes ». Cela permet aux élèves de s'impliquer en apportant un soutien régulier aux personnes ou aux institutions choisies. Le bénévolat et l'entraide s'exercent également dans le cadre de l'organisation de la course de l'Escalade, ou lors de manifestations sportives et culturelles par exemple.

**FLOVERT**

Constitué de membres de l'APEF, ce comité organise des actions pour promouvoir le développement durable, comme par exemple :

- des ventes de tenues de sports d'occasion (pour les tenues neuves veuillez contacter Fourteen (<https://14fourteen.com>) ;
- des ventes de manuels scolaires d'occasion ;
- le recyclage d'anciennes tenues de sport en sacs à affaires de sport pour les élèves.

**L'AAEF : ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE FLORIMONT (WWW.FLOANCIENS.CH)**

Créée en 1920, l'AAEF rassemble tous les anciens élèves de l'Institut qui le désirent autour d'un capital commun : Amitié, Solidarité, Soutien, Echanges et Tradition. Elle a pour rôle :

- de favoriser et de resserrer les liens d'amitiés et de solidarité entre anciens florimontains.
  - d'encourager, par des actions ponctuelles, les élèves actuels à maintenir les traditions et l'esprit de l'Institut.
- L'association compte plus de 1780 membres au total.

**FLORAISON**

Le programme Floraison est le réseau des alumni de l'Institut Florimont, élaboré durant l'année 2020. Il s'est fixé pour mission d'œuvrer au rapprochement des alumni entre eux mais également avec les membres de la communauté actuelle de l'Institut. Gage de cette volonté de perpétuer la relation particulière qui unit Florimont à ses élèves, actuels ou passés, cette infrastructure fédérative a été pensée pour donner la possibilité à nos alumni de se retrouver, de profiter d'opportunités professionnelles ou académiques, d'offres et de services.



## B. Enseignement à l'Institut

### Programmes

Les programmes enseignés dans les écoles maternelle et primaire sont ceux de l'éducation nationale française, adaptés au plan d'étude romand appliqué en Suisse. Vous trouverez plus de détails dans les brochures, disponibles sur notre site internet :

- "Plan d'études Maternelle",
- "Plan d'études 11<sup>ème</sup>-10<sup>ème</sup>",
- "Plan d'études 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>"

Ces documents permettent aux parents de retrouver les grands thèmes et objectifs d'apprentissage pour chaque matière, présentés également en réunion d'informations de rentrée à l'école maternelle et primaire.

### MATHÉMATIQUES

La méthode des mathématiques de Singapour est utilisée de la 11<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup>.

### ÉCRITURE CURSIVE

Dans notre école, les élèves pourront être exposés à différents types de polices mais jusqu'en fin de 10<sup>ème</sup>, ils apprennent l'écriture sur le modèle cursif français, selon la police Danièle DUMONT maternelle/élémentaire.

Vous trouverez les modèles de formation des lettres sur ce site :

<https://legestedecriture.fr/produit/cursive-dumont/>

Nous utilisons un lignage Seyes. Ce sont les lignes utilisées dans les établissements scolaires en France. Les lettres doivent être posées sur la ligne la plus foncée. Les écritures anglo-saxonnes et suisses sont plus grandes que l'écriture françaises. On peut sauter des lignes pour plus de lisibilité, au début, si les hampes et les jambages se croisent.

En cas de difficulté, des graphothérapeutes indépendantes sont disponibles dans l'enceinte de l'Institut.

Les élèves qui arrivent à partir de la 9<sup>ème</sup> utilisent sans contrainte le modèle d'écriture appris précédemment s'il est efficace (pas d'adaptation imposée au modèle utilisé en classe sous peine de dégradation de la lisibilité).

### Évaluations

À la maternelle et au primaire, les acquis sont évalués au fil des apprentissages, selon des formats et des modalités propres à chaque niveau.

#### NOTES / DEGRÉ D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES SEMESTRIELLES

De la 14<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup>, le niveau d'acquisition des compétences évaluées pour chaque élève est indiqué à l'aide d'un code couleur dans son bulletin scolaire.

#### Compétence :

- Non-évaluée
- En début d'acquisition
- Partiellement atteinte
- Atteinte

À partir de la 9<sup>ème</sup>, les principaux éléments du programme travaillés pendant le semestre sont également listés sur le bulletin mais en conservant les notes (sur 10) comme indicateurs du niveau de réussite de l'élève pour les matières principales.

À titre indicatif, voici une idée générale de la correspondance des notes avec le niveau d'acquisition d'une compétence donnée.

Compétence acquise : note entre 8/10 et 10/10

Compétence en cours d'acquisition : note entre 5 et 8/10

Compétence non-acquise ou compétence non-notée: note en-dessous de 5/10 ou non notées

#### Remarques :

- Il est possible que certains élèves de 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> n'aient pas de note dans le bulletin (mentionné « NN ») si les résultats se trouvent trop en dessous des attendus.

- Il est possible qu'un élève suivant un enseignement différencié ou des cours de FLE ne reçoive pas de note dans son bulletin.

- Les commentaires individualisés des enseignants sur le bulletin feront état du niveau spécifique de l'élève dans ces cas-là.

Dans les deux formules, notre objectif est de permettre aux élèves de se placer en tant qu'acteurs et non de subir une évaluation qui les sanctionnerait plus qu'elle ne les évaluerait. C'est pourquoi les principaux points travaillés, les commentaires éventuels des différents

professeurs, ainsi que l'appréciation générale du titulaire sont essentiels à la lecture du parcours éducatif de votre enfant. Ils explicitent certaines compétences acquises ou à renforcer, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, et les conseils individualisés pour que l'élève continue à progresser au mieux.

En début d'année, tous les élèves sont testés en français, mathématiques et anglais.

Les résultats de ces évaluations nous permettent de constituer les groupes de niveaux d'anglais et nous renseignent également sur les suivis individuels et permettent à l'équipe pédagogique de peaufiner son organisation pour répondre au mieux aux points forts et aux besoins de chaque élève en ce début d'année scolaire.

Sur la base de ces premiers tests, au retour du pont du Jeûne Genevois, les groupes de niveaux d'anglais par exemple seront constitués et une rencontre en visioconférence sera organisée, pour les parents, avec la professeure d'anglais du groupe de leur enfant.

*A noter : Jusqu'à la constitution définitive des groupes d'anglais du semestre 1 (après le Jeûne Genevois), les cours d'Histoire-Géographie, Sciences et Technologies des 9, 8 et 7<sup>èmes</sup> sont dispensés en commun par le professeur titulaire et le professeur d'anglais bilingue.*

### Arts, musique et E.P.S

Dans ces matières, les élèves sont évalués mais il n'y a pas de note ni de code couleur. Un commentaire écrit sera présent dans le bulletin afin de rendre compte de l'évolution de l'acquisition des compétences par les enfants.



## Devoirs

De manière générale, il n'y a pas de devoirs en maternelle, à l'exception de quelques présentations orales à préparer et des mots de vocabulaire à apprendre. Cependant, des livres de bibliothèque pourront être fournis régulièrement aux élèves. Nous vous encourageons à les lire à la maison avec eux.

À partir de la 11<sup>ème</sup>, nous vous invitons à inciter votre enfant à terminer les devoirs donnés par l'enseignant, en n'oubliant pas que la qualité est plus importante que la quantité. Il est indispensable que les élèves reviennent à la maison ce qu'ils ont appris dans la journée à l'école, en compagnie d'un parent ou d'un tuteur. La lecture et l'apprentissage des mots à savoir écrire pour les dictées sont obligatoires.

Si les enfants ont un tuteur de français ou d'anglais, les parents doivent insister pour que l'enfant effectue avec lui prioritairement les devoirs donnés par les enseignants (plutôt que de travailler sur d'autres sujets). Cela lui permettra d'être plus à l'aise dans la classe et de réinvestir plus facilement les notions abordées.

Entre la 11<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup>, le temps estimé pour effectuer les devoirs est en moyenne de 30 minutes par jour, en fonction du niveau de classe de la filière suivie du parcours suivi et des compétences propres de l'élève ainsi que de son autonomie.

Il est important de développer l'autonomie face à cette activité. Les élèves inscrivent obligatoirement leurs devoirs sur leur carnet de correspondance et de devoirs, appelé aussi "agenda". Les devoirs sont également notifiés sur Pronote seulement pour que les parents puissent vérifier ce qui est écrit dans l'agenda. Néanmoins, à la maison, il est souhaitable de laisser les enfants vérifier eux-mêmes les devoirs qu'ils ont notés en classe. Les supports de cours et les feuilles d'exercices sont de la responsabilité des élèves et ne sont pas diffusés via Pronote.

Les supports papiers pour les devoirs doivent être rangés dans le trieur des devoirs qui est toujours dans le cartable des élèves. Les supports numériques pourront être accessibles via Seesaw (maternelle à 10<sup>ème</sup>) ou Teams (9<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup>).

Enfin, le regard quotidien des parents sur le travail effectué en classe et à la maison, les exercices de lecture et l'apprentissage des leçons, mots et poésies est indis-

pensable pour le suivi des acquis. Cela permet également de créer et maintenir un lien nécessaire entre l'école et la maison au bénéfice de l'enfant. Si vous avez besoin d'explications supplémentaires ou si vous souhaitez échanger sur les besoins spécifiques de votre enfant, à n'importe quel moment de l'année, n'hésitez pas à contacter le professeur concerné. Des adaptations individualisées sont toujours possibles.

### SUIVI DES DEVOIRS PAR LES PARENTS

À l'entrée au primaire, les élèves de 11<sup>ème</sup> (et leurs parents) découvrent les "devoirs" quotidiens, temps de lecture et de leçons principalement.

Tout au long de l'école primaire, ces quelques minutes journalières parents-enfants sont en effet essentielles à la fois au renforcement des apprentissages faits en classe, au développement de l'autonomie de travail de l'élève et au lien école-famille essentiel aux yeux de l'enfant. Car nous savons que les apprentissages scolaires de l'enfant prennent encore plus de sens si ses parents les suivent en leur manifestant un intérêt régulier. Ainsi, même si votre enfant vous dit qu'il a déjà terminé tous ses devoirs, montrez-lui que vous êtes fiers de l'évolution de son travail et de ses progrès quotidiens. Vous ne manquerez pas une occasion de le féliciter ou de lui clarifier une notion !



## LES PARCOURS BILINGUES ET FRANCOPHONES

À l'Institut Florimont, les classes bilingues préparent les élèves à réussir leurs études et leur carrière dans les deux langues, via une approche adaptée pour chacun d'eux permettant d'atteindre le plus haut niveau.

### À l'école maternelle - PARCOURS BILINGUE

2 classes de 14<sup>ème</sup> Prépa-bilingues

Enseignement le matin en français, l'après-midi en anglais

2 classes de 13 bilingues et 2 classes de 12<sup>e</sup> bilingues

Enseignement à parité horaire en français et en anglais :

- 2 jours/semaine en anglais, avec un(e) enseignant(e) et un(e) assistant(e) anglophone, dans la salle de classe d'anglais
- 2 jours/semaine en français, avec un(e) enseignant(e) et un(e) assistant(e) francophone, dans la salle de classe de français.

Le mercredi, l'enseignement est dans les deux langues ou une semaine en français, une semaine en anglais.

### Classes de 11<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> - PARCOURS FRANCO-BILINGUE

L'organisation des classes bilingues de maternelle (un jour en anglais/un jour en français) est modifiée en 11<sup>ème</sup> pour assurer l'approche pédagogique la plus efficace possible au regard des attentes nouvelles de ces niveaux de classes. Le maintien de l'organisation 50% - 50% serait moins favorable aux acquisitions des bases de la langue française, en lecture et en écriture, qui sont notre priorité en 11<sup>ème</sup> et en 10<sup>ème</sup>. Pour faire en sorte que les élèves réussissent leur scolarité dans les deux langues, il est indispensable que les bases en français soient acquises et solides.

Ainsi, les élèves sont scolarisés majoritairement en français avec un enseignant titulaire français. Ils bénéficient toutefois de 10 périodes d'anglais par semaine :

- 6 périodes d'étude de la langue anglaise, pendant lesquelles ils sont répartis en groupes de niveau.
- 4 périodes par semaine (en classe entière) pour l'enseignement des arts et du sport en anglais.

Nous avons choisi d'enseigner le sport et les arts en anglais en 11<sup>ème</sup> et en 10<sup>ème</sup> car ce sont des disciplines qui ne mobilisent pas de compétences liées à la langue écrite. Cela permet de préparer les élèves à l'entrée en 9<sup>ème</sup>, aussi bien au sein d'un parcours francophone que bilingue.

### Classes de 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> - PARCOURS FRANCOPHONE OU BILINGUE

Une fois que les bases de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont installées en français, les élèves ont la possibilité de suivre des cours d'histoire, géographie, sciences, technologie en anglais en groupe restreint. Pour cela, il est indispensable que leur niveau soit jugé suffisant **en français et en anglais, à l'oral et à l'écrit**. Ces nouvelles disciplines enseignées en anglais mobilisent désormais la langue écrite. Le changement de disciplines (E.P.S. et arts en anglais en 11<sup>ème</sup> - 10<sup>ème</sup> puis histoire-géographie-sciences-technologie en 9<sup>ème</sup> - 8<sup>ème</sup> - 7<sup>ème</sup>) permet également de bénéficier d'un enseignement en anglais dans des matières différentes au cours de l'ensemble de la scolarité primaire pour acquérir du vocabulaire spécifique plus élargi.

À partir de la 9<sup>ème</sup>, les classes rassemblent des élèves inscrits en parcours francophone et des élèves inscrits en parcours bilingue. Le groupe classe se sépare seulement pendant les cours de langue anglaise (par groupes de niveaux) et d'histoire - géographie - sciences - technologie (en groupe plus restreint).

## Enseignement de la langue anglaise pour tous les élèves

Dès la 11<sup>ème</sup>, l'enseignement de la langue anglaise est réalisé pendant 6 périodes hebdomadaires durant lesquelles les élèves sont répartis en groupes de niveaux

- 1. Beginner
- 2. Intermediate
- 3. Upper intermediate
- 4. Proficient

## Histoire/ Géographie / Sciences / Technologie en anglais

A partir de la 9<sup>ème</sup>, lors de ces 4 périodes hebdomadaires, la classe se sépare en deux groupes :

- les élèves du parcours bilingue sont avec l'enseignant anglophone,
- les élèves du parcours francophone restent avec leur professeur titulaire francophone.

Les 2 groupes (FR & BIL) suivent le même programme d'histoire, géographie, sciences et technologie, enseigné en français pour les uns, ou en anglais pour les autres, en groupe plus restreint.

En début d'année scolaire, tous les élèves sont testés en français, mathématiques et anglais. Les cours d'histoire, géographie, sciences et technologie sont communs ( toute la classe ensemble avec le titulaire et le professeur d'anglais bilingue) jusqu'à l'établissement des groupes de niveaux d'anglais définitifs.



## Modalités pour intégrer le parcours bilingue à partir de la 9<sup>ème</sup>

Plus l'enfant grandit, plus les apprentissages se complexifient. Pour être scolarisé en parcours bilingue, il est indispensable d'avoir un minimum de bases dans les deux langues (en français et en anglais).

Pour le français, à partir de la 11<sup>ème</sup>, tous les professeurs titulaires utiliseront les évaluations réalisées régulièrement en classe pour juger du niveau de langue en français des élèves.

En anglais, dès la 9<sup>ème</sup>, nous réalisons des tests linguistiques standardisés en début d'année, ou à l'arrivée de l'élève en cours d'année. Ces tests sont identiques par niveau de classe ; ils portent sur la compréhension et la production orales et écrites.

Pour plus d'informations sur les attendus et les apprentissages de chaque niveau d'anglais, merci de vous référer à la brochure "Plan d'études 9<sup>ème</sup> - 8<sup>ème</sup> - 7<sup>ème</sup>" du niveau de classe de votre enfant.

**Dans tous les cas, l'admission d'un élève en parcours bilingue est soumise à la validation par l'équipe pédagogique.**

Au besoin, selon le profil de l'élève en parcours francophone, il pourra être proposé:

- des cours de FLE (Français Langue Étrangère) obligatoires et payants (voir informations ci-après)
- des cours d'anglais intensif (à partir de la 10<sup>ème</sup>) : option facultative payante (voir informations ci-après)

## Changement de parcours

En milieu et en fin d'année scolaire, il est possible pour un élève qui suit le parcours francophone d'intégrer le parcours bilingue car de nouveaux tests sont effectués. Une commission bilingue se réunit à nouveau. Elle est composée de professeurs titulaires, de professeurs d'anglais et de la directrice de l'école primaire. Elle a pour but de valider ou non la possibilité pour un élève de poursuivre sa scolarité en parcours bilingue au semestre suivant ou pour l'année scolaire suivante.

Selon la décision de la commission bilingue, en fonction des progrès effectués par l'enfant - en français et en

anglais - la proposition de changement de parcours sera faite aux familles concernées qui valideront ou non l'éventuelle proposition de l'équipe.

## Enseignement du FLE (Français Langue Étrangère)

Au primaire, des cours de FLE (niveaux A1 à B2 du CECRL) sont proposés pour les élèves non-francophones ou d'un niveau insuffisant en français.

Ces séances permettent à un élève nouvellement arrivé ou évoluant dans un milieu non-francophone de s'immerger rapidement dans la langue orale et/ou progressivement dans la langue écrite.

Les cours de FLE sont obligatoires pour tous les élèves non-francophones et dont le niveau de français est jugé insuffisant pour le niveau de scolarisation de l'élève. La fréquence de ces cours dépend des préconisations de l'école (modalités et nombre de périodes définis en équipe en fonction du niveau de l'enfant).

Ces cours payants donnent ainsi la possibilité aux élèves débutants en français d'acquérir les outils nécessaires et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour poursuivre une scolarité sereine et éventuellement intégrer une filière bilingue par la suite.

Les cours sont dispensés pendant le temps scolaire. Pour tous renseignements, contactez Mme Zahida Douay (zdouay@florimont.ch)

Le tableau ci-dessous donne un ordre d'idée quant au coût de cet accompagnement (45 CHF/séance)

Grand débutant (niveaux A0-A1)	6 à 8 périodes par semaine environ
Débutant (niveaux A1-A2)	5 périodes par semaine environ
Intermédiaire (niveau B1)	3 périodes par semaine environ

## Diplôme d'Études en Langue Française

Les familles qui le souhaitent pourront être accompagnées pour inscrire leur enfant (10<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup>) aux examens du DELF Prim.

Si votre enfant n'est pas de nationalité française et qu'il apprend le français, **vous pouvez faire certifier ses compétences linguistiques par un diplôme officiel reconnu dans le monde entier** ! Délivré par le ministère de l'Éducation nationale, le DELF Prim ou diplôme d'études en langue française permet aux enfants scolarisés à l'école élémentaire de valider leur niveau de français. Les épreuves, facultatives et payantes, sont basées sur une évaluation positive et bienveillante afin de rassurer et mettre en confiance les jeunes candidats. En effet, l'objectif n'est pas de sanctionner, mais plutôt de valoriser l'apprentissage de la langue française. Ainsi, quelle que soit la situation scolaire de votre enfant (premiers pas en français, niveau intermédiaire, etc.) le DELF version primaire l'engagera dans une dynamique participative et une expérience enrichissante. Vous souhaitez que votre enfant profite de ces nombreux avantages et passe ce diplôme accompagné par une enseignante de l'Institut ? Pour toute question ou inscription, merci de vous faire connaître auprès de notre enseignante de FLE, Mme Zahida DOUAY (zdouay@florimont.ch) avant les vacances de février.

Une petite cérémonie sera organisée à l'école pour la remise des certificats en présence de M. Power.

## Option anglais intensif

Cette option facultative, payante (1000 CHF par semestre) ajoute trois périodes d'anglais, dispensées hors temps scolaire : 12h à 12h50 pendant la pause de midi (lundi et jeudi) + 16h à 16h30 pendant l'étude du soir (lundi).

Les élèves appartenant aux groupes d'anglais Beginner ou Intermediate, sont répartis dans des petits groupes (environ 6-7 élèves) en fonction de leur niveau et peuvent ainsi approfondir les notions abordées en classe et accélérer leurs apprentissages.

Les enseignant(e)s proposent des activités orales, de vocabulaire ou de maîtrise de la langue pour permettre aux enfants de poursuivre sereinement leur parcours anglophone et éventuellement d'intégrer la filière Bilingue par la suite. Pour tous renseignements, contactez Mme Caroline Gorin (cgorin@florimont.ch)



## Examens du Cambridge

Chaque année, l'école offre la possibilité pour les familles volontaires, non anglophones (9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>) de faire passer aux élèves les examens de Cambridge, YLE (Young Learner Examinations) dans nos locaux. Les examens se subdivisent en 3 niveaux – Starters, Movers, Flyers – comportant chacun trois épreuves : la compréhension écrite (lecture), la compréhension orale (écoute) et l'expression orale. Les professeurs d'anglais pourront vous indiquer quel niveau d'examen choisir pour votre enfant.

Ces examens, mis en place par Mme. Barrell, facultatifs et payants, sont une première approche aux examens internationaux en anglais. Ils pourront apporter aux élèves une expérience positive et valorisante en utilisant des connaissances d'anglais et en renforçant la confiance en eux. Au mois de janvier une réunion d'information est programmée pour les parents. Avant les examens, Mme Barrell organise également une séance pour présenter le format des examens aux élèves inscrits. Nos élèves sont toujours très fiers d'avoir participé à ces examens. A la rentrée suivante, une petite cérémonie de remise de certificats et de félicitations est organisée à l'école. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme. Barrell (cbarrell@florimont.ch).

## Allemand

À partir de la 9<sup>ème</sup>, les élèves bénéficient de deux périodes hebdomadaires d'enseignement de l'allemand. Les cours sont dispensés par deux professeurs d'allemand qui enseignent au même moment en se partageant les élèves de la classe. Les deux groupes (deux demi-classes) sont constitués de manière hétérogène (élèves débutants, intermédiaires et experts mélangés). Un manuel est utilisé à partir de la 8<sup>ème</sup>. Les apprentissages se font à travers des jeux, des comptines et divers projets pour atteindre un objectif commun : le niveau A1 en fin de 7<sup>ème</sup>.

## E.P.S. (Éducation Physique et Sportive) Arts visuels et musique

Un règlement de sport (en annexe de cette brochure et disponible sur internet) est distribué en début d'année scolaire dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires. Il est à signer et à remettre dès la rentrée au professeur titulaire. Merci de consulter votre emploi du temps Pronote ou le carnet de correspondance et de devoirs de votre enfant pour vérifier sur son emploi du temps (collé sur une des premières pages), le jour de la séance de sport.

Assurez-vous ainsi qu'il/elle porte la tenue de sport de l'Institut Florimont et des chaussures appropriées ce jour-là. Pour les sports pratiqués en salle, les élèves doivent avoir des chaussures de sport spécifiques utilisées seulement en intérieur. Un sac en toile sera fourni par l'école à la rentrée pour ranger les affaires de sport et pouvoir les laisser à l'école.

Pour les événements sportifs spécifiques, les élèves devront également porter la tenue de sport de l'Institut. Enfin, pour les élèves pratiquant une activité extra-scolaire sportive, il est conseillé d'avoir deux paires de baskets : une pour cette activité et une pour les cours d'E.P.S.

Les classes de 8<sup>ème</sup> bénéficient d'un cycle de natation pour la période novembre-décembre qui fait partie intégrante de la programmation d'EPS des 8<sup>èmes</sup>. Tous les élèves, quel que soit leur niveau de pratique, sont tenus d'y participer (sauf certificat médical fourni par les parents). Les élèves conservent leur dotation horaire hebdomadaire habituelle. Elle est répartie comme suit sur cette période : 45 min de cours de natation et 45 min de cours d'EPS à l'école, soit deux périodes hebdomadaires au total.

### A noter :

- Un élève ne peut être dispensé (et être accueilli dans une autre classe) que s'il possède un certificat médical. Sans ce certificat, il devra accompagner la classe à la piscine.
- Si un élève ne dispose pas de certificat médical mais se sent malade ou fatigué, il est de votre choix de le garder à la maison si vous préférez.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à Cédric Vincent (cvincent@florimont.ch).

Les arts visuels et la musique sont enseignés en classe entière par des professeurs spécialistes. Ces disciplines sont dispensées en anglais en 11<sup>ème</sup> et en 10<sup>ème</sup> et en français en 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>.

Les enseignants et leurs élèves participent activement aux projets artistiques et culturels de l'école (décoration de la cour l'école, affichages dans les couloirs, chorale, groupes instrumentaux lors d'événements festifs par exemple).

## Pôle Ressources

Le Pôle Ressources de l'école est composé d'enseignants, dont deux enseignants spécialisés, de psychologues scolaires et de thérapeutes spécialistes privés (psychomotricienne, grapho-thérapeutes – logopédiste en cours de recrutement). Il dépiste et accompagne ponctuellement les élèves à besoins particuliers repérés par l'école. Cette équipe aide également les professeurs au quotidien, crée et met à leur disposition des ressources pédagogiques pour les besoins spécifiques des élèves.

Des ateliers sont également organisés en fin de journée par les enseignants d'Art, de musique et enseignants spécialisés pour des besoins ciblés, en groupe restreints. Depuis la rentrée 2024, une enseignante anglophone a intégré l'équipe du Pôle Ressources à temps partiel.



## Bibliothèques

Notre section primaire dispose de deux bibliothèques :

Une bibliothèque principalement francophone ou BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) et une bibliothèque anglophone.

La bibliothèque francophone possède une grande variété d'ouvrages. Romans, livres documentaires, albums jeunesse et magazines jeunesse sont ainsi mis à la disposition des élèves et des enseignants. Quelques rayons sont toutefois consacrés aux livres anglophones.

Toutes les classes des écoles maternelle et primaire bénéficient d'une période par semaine selon un planning préétabli en début d'année scolaire. Durant ce créneau, des histoires, des contes, des extraits de livres sont lus enrichissent des thèmes abordés durant les cours. Les élèves peuvent également faire des recherches documentaires. Afin de faciliter les recherches d'ouvrages et d'apprendre à consulter le catalogue, un ordinateur est à disposition.

Pour les classes de la maternelle, le créneau est dispensé à la BCD ou dans une salle annexe du bâtiment maternelle, au choix des enseignantes titulaires.

Cette période est l'occasion pour chacun de consulter les ouvrages et de les emprunter pour une durée maximale de deux semaines. Chaque élève de l'Institut possède un compte sur lequel sont notifiés les emprunts et retours. Les enfants du primaire ont également la possibilité d'y accéder librement, chaque midi entre 11h45 et 12h40. Une fois par an, en fin d'année, nos élèves des classes primaires (11<sup>ème</sup> - 7<sup>ème</sup>) ont la possibilité de suggérer l'acquisition de livres pour l'année scolaire suivante.

Les parents peuvent consulter la liste des ouvrages accessibles en BCD à l'adresse suivante : <http://biblioprimaire.florimont.ch/French/Main.htm>, mais ne peuvent avoir accès au compte bibliothèque de leur enfant. Un envoi automatique de mails de « pré-rappel » vous informe que le délai de prêt va expirer dans les trois jours et vous permet de suivre les emprunts.

Pour toute question vous pouvez contacter les personnes responsables de la bibliothèque à l'adresse suivante : [bibliotheque.ecole@florimont.ch](mailto:bibliotheque.ecole@florimont.ch)

**Une seconde bibliothèque destinée uniquement aux livres en anglais.** Les élèves de 11<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup> s'y rendent une fois par semaine accompagnés de leur professeur d'anglais et empruntent des livres adaptés à leur niveau de langue. Mme Sarah Anglade, professeure d'anglais est en charge de cette bibliothèque d'anglais ([sanglade@florimont.ch](mailto:sanglade@florimont.ch)).

Concernant les deux bibliothèques, un ouvrage perdu ou non rendu par un élève sera un ouvrage facturé aux parents.

## Eco-Ecole

Notre école est engagée depuis des années dans le projet Eco-Ecole. La labellisation "Eco-Schools", à reconnaissance internationale, est garante d'un processus d'amélioration progressive et pérenne aussi bien au niveau des pratiques de développement durable qu'en matière d'éducation.

Nous avons obtenu le renouvellement de notre accréditation Eco-School en juin 2024.



## L'ÉCOLE DANS LA NATURE TOUTE L'ANNÉE

Nous avons récemment inclus l'école dans la forêt dans notre programme de 13<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> pour le plus grand plaisir des élèves. Cette approche d'apprentissage, désormais bien établie, est centrée sur l'enfant et son environnement (dans les deux langues).

En alternance, un mercredi matin sur deux, les deux enseignantes de 13<sup>ème</sup> et les deux enseignantes de 12<sup>ème</sup> se rendent avec leurs classes dans un parc de proximité pour découvrir, apprécier, évoluer dans la nature, manipuler et observer les changements saisonniers.

Dans cet environnement alternatif, les enseignantes de 13<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> dispensent le programme, les élèves font de la motricité mais aussi des activités mathématiques, langagières, des sciences, en contexte et d'une manière engageante. Les avantages de l'apprentissage dans la nature sont connus pour améliorer le développement cognitif, les capacités de raisonnement et d'observation.

Grâce à ces sessions régulières, quel que soit le temps, ils font l'expérience du jeu libre, de l'exploration et de

l'observation dans la nature. Encadrés par leurs professeurs et des adultes accompagnateurs, ils évoluent dans un espace naturel défini et sécurisé afin de se sentir en confiance. Sur le long terme, les enjeux sont multiples, notamment au niveau :

- de la santé (développement des capacités motrices, stimulation des sens, diminution du stress,...) ;
- de l'éducation (habiletés sociales, estime de soi, autonomie, travail d'équipe, imagination,...) ;
- et de l'environnement (compréhension et respect du vivant).

L'Institut accorde une grande importance au développement holistique des enfants, en particulier en maternelle, prenant ainsi en considération chaque individu dans sa globalité. Faisons ensemble le pari que les enfants ayant cultivé le lien à soi, aux autres et à la nature, pourront grandir en étant attentifs et connectés au monde qui les entoure.

Indéniablement, les technologies numériques font



désormais partie intégrante de notre vie, et les enfants y sont de plus en plus vite exposés. En introduisant les outils numériques dans les salles de classe, nous donnons aux générations futures des compétences dont elles auront besoin pour réussir dans un monde qui évolue rapidement. Ces outils offrent aux enseignants et aux élèves de nombreux avantages et peuvent contribuer à améliorer les résultats d'apprentissage des élèves. Toutefois, ces stratégies doivent être mises en œuvre correctement et contrôlées par les enseignants - dont le rôle de pédagogues reste absolument primordial - au risque d'être parfois décourageantes, frustrantes, voire inefficaces.

Avoir conscience des fonctionnalités des appareils numériques et les utiliser de manière raisonnée font partie de nos priorités. Dans notre école, en fonction des niveaux, les classes disposent de tablettes et/ou d'ordinateurs portables au service des travaux scolaires, avec une graduation de l'utilisation des outils informatiques de la maternelle à la 7<sup>ème</sup>.

### LES TABLETTES (IPADS)

Quand en maternelle les élèves manipulent très peu les tablettes, les 11<sup>o</sup> et 10<sup>o</sup>, eux, commencent à les utiliser pour accéder à Seesaw, à des applications ponctuelles de remédiations pour l'écriture ou des jeux de réinvestissement de notions mathématiques par exemple.

Le même usage des tablettes est poursuivi aux niveaux supérieurs avec l'utilisation d'applications de calcul mental, d'enregistrements audios et vidéos, le visionnage de capsules pédagogiques notamment.

### LES ORDINATEURS PORTABLES

A partir de la 9<sup>ème</sup> et jusqu'en 7<sup>ème</sup>, les Macs sont utilisés régulièrement pour développer les compétences numériques évaluées par PIX (test de maîtrise des savoir-faire définis par le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) - <https://pix.fr/>), adaptées à l'âge des enfants. A noter que ces compétences seront travaillées jusqu'au secondaire II et que tous les élèves de Terminale de Florimont ont passé leur certification PIX cette année.

### LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Elles sont travaillées à travers les différents projets menés (exposés, musée de la Renaissance, Congrès des sciences, etc.) et doivent permettre aux élèves d'être

capables de : créer un PowerPoint, utiliser Word pour produire un texte lisible et structuré, naviguer dans un environnement de partage numérique (Teams pour

notre école dès la 9<sup>ème</sup>), utiliser un outil ou un service numérique pour communiquer.

### LES UTILISATIONS EN CLASSE

En moyenne, les outils informatiques sont essentiellement utilisés sur des temps courts (de 15 à 20 min en 10<sup>ème</sup> à 40 min en 7<sup>ème</sup>). Ils peuvent être supports d'ateliers de lecture (questionnaires, rallye lecture et lectures différenciées), d'activités d'étude de la langue (orthographe, grammaire, compréhension orale en anglais...) et de mathématiques par petits groupes. Les petits quiz interactifs rapides, les activités expressives (5 à 10 minutes) via des logiciels interactifs, sont souvent source de motivation ponctuelle pour les élèves, mais également source de distraction évidente ! Dès lors, les livres, manuels, fichiers, cahiers et stylos restent nos compagnons de tous les jours et nous vantons ouvertement leurs intérêts, leurs mérites et bienfaits pour tous dans l'assimilation des informations et des savoir-faire !

### LA CHARTE NUMÉRIQUE

Ce code de conduite pour l'utilisation des outils numériques est à signer chaque début d'année.

### Internet sans crainte

L'important c'est donc de savoir : À quoi ça sert ?



Comment on s'en sert ? Où sont les limites ? Où sont les responsabilités face à ces outils ?

Tous les ans, notre école participe au programme « Internet sans crainte ».

(<https://www.saferinternetday.org/>)

Nous avons naturellement intégré dans le curriculum, de la 11<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup>, une sensibilisation au temps d'exposition aux écrans, et à l'usage raisonné et averti d'Internet. Cette opération a pour vocation de sensibiliser les jeunes aux risques et usages d'Internet. Il s'agit de leur apprendre à se poser les bonnes questions, à développer les bons réflexes et des pratiques plus sûres, citoyennes et créatives, en ligne et face aux écrans.

A titre d'exemples, voici ce que les différentes classes ont travaillé les années passées et partagé avec les autres classes de l'école :

**11<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> :** Week-end sans écran et questionnaire aux familles

**9<sup>ème</sup> :** Affiches sur les dangers des écrans, l'abus d'écrans.

**8<sup>ème</sup> :** Diaporamas sur la recherche et la pertinence des informations sur Internet, utilisation raisonnée d'Internet.

**7<sup>ème</sup> :** Romans-photos ou films sur le cyberharcèlement, la diffusion de données personnelles, la gestion des publications sur Internet.

car estimés dangereux pour eux. Il est important de (ré)expliquer cet interdit en famille également.

Escroqueries, usurpation d'identité, chantage, vol d'informations, cyberharcèlement, désinformation, diffamation, exposition à du contenu non désiré comme des messages haineux et de la violence... sont autant de dangers auxquels sont confrontés les utilisateurs de ces réseaux.

Il est facile de développer une dépendance, et un usage excessif peut mener à des troubles du sommeil, de la fatigue oculaire, une image corporelle négative, voire un isolement social.

Les recherches ont démontré que plus un adolescent (et a fortiori un enfant !) passe du temps sur les réseaux sociaux, plus ce dernier va se comparer aux autres, plus il risque de développer une addiction, des troubles anxieux, d'estime de soi et des symptômes de dépression.

## Religion chrétienne

### ÉVEIL BIBLIQUE EN CLASSE MATERNELLE

À la maternelle, des rencontres d'éveil biblique, sont



proposées à tous les élèves. Animées par Mme Muriel Midroit, elles se déroulent en classe, toutes les deux semaines, pendant une période de 45 min, en présence de l'assistante maternelle ou du titulaire. Elles sont des temps d'écoute et de partage vécus dans le respect de chacun, avec tous les élèves de la classe, sauf demande contraire des parents.

En début d'année, les parents indiquent via un formulaire électronique, s'ils ne souhaitent pas que leur enfant participe aux rencontres d'éveil biblique (maternelle).

A chaque rencontre, un récit biblique est présenté avec des supports variés, puis les élèves réagissent et échangent par rapport à l'histoire. L'occasion de faire connaissance avec quelques-uns des grands personnages du Premier Testament (comme Abraham, Noé, Joseph, Moïse, Samuel, David, Elie ou encore Jonas), puis de dérouler la vie de Jésus à travers les récits des Évangiles (son enfance, sa vie adulte, ses rencontres et paraboles). En fin de séance, les élèves reçoivent une fiche avec les références bibliques du récit. Le classeur de l'enfant rassemble ainsi tous les récits découverts.

Dans le courant de l'année, les classes visitent la chapelle, avec son mobilier, les vêtements liturgiques portés lors des célébrations. Aux fêtes de Noël et de Pâques, les élèves de maternelle se rassemblent à la chapelle, pour une célébration animée par les élèves du primaire, à laquelle les parents sont conviés. Ces moments, enseignés en deux langues pour les 13<sup>èmes</sup> et 12<sup>èmes</sup>, apparaissent sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant, sous l'intitulé "Eveil biblique". Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme Muriel Midroit : [mmidroit@florimont.ch](mailto:mmidroit@florimont.ch)

### COURS DE RELIGION CHRÉTIENNE EN CLASSE PRIMAIRE

Au primaire, les élèves inscrits par leurs parents au cours de religion chrétienne reçoivent un enseignement d'une période par semaine. Par ailleurs, une fois toutes les trois semaines, ils participent à des cours de chant religieux, dispensés par un professeur de chant, M. Daniel Darbellay.

En début d'année, les parents indiquent via un formulaire électronique, s'ils souhaitent inscrire leur enfant aux séances de religion chrétienne.

Les élèves non-inscrits au cours de religion chrétienne

restent en classe avec leur titulaire pendant ces périodes pour suivre des cours d'enseignement moral et civique. Les fêtes de Noël, Toussaint et Pâques, ainsi que les temps importants de l'année scolaire comme la rentrée, la fête de St François de Sales et la fin d'année, sont marqués par des célébrations à la chapelle qui rassemblent les élèves inscrits au cours de religion. Ils participent à des messes (pour les classes de 8<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>) ou des célébrations liturgiques (pour les classes de 11<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>). Ces temps de célébration sont toujours ouverts aux parents et indiqués dans l'agenda Pronote de votre enfant.

### Aumônerie catholique

Pour les familles qui le souhaitent, l'équipe d'Aumônerie assure des préparations aux sacrements du Baptême, du Premier Pardon ou de la Première Communion. Ces préparations aux sacrements ont lieu sur la pause de midi, entre 12h et 12h45 les mardis et vendredis. Une circulaire d'inscription à la préparation de ces sacrements est transmise lors de la rentrée scolaire et en précise les modalités. L'équipe d'aumônerie se tient à disposition des familles pour toute question : [mmidroit@florimont.ch](mailto:mmidroit@florimont.ch) et [vsimond@florimont.ch](mailto:vsimond@florimont.ch)

Régulièrement, des messes sont célébrées à la chapelle, auxquelles les parents sont conviés. Au cours de l'année, des rencontres sont proposées aux familles pour échanger avec l'équipe d'aumônerie qui se tient également à disposition pour des rencontres individuelles.



## C. Rythmes scolaires

### Calendrier scolaire 2024-2025

Rentrée scolaire	Mercredi 28 août 2024 pour les élèves de la maternelle Jeudi 29 août 2024 pour les élèves du primaire
Jeûne Genevois	Mercredi 04 septembre 2024 à midi Lundi 9 septembre 2024 au matin
Vacances d'automne	Vendredi 18 octobre 2024 au soir Jeudi 31 octobre 2024 au matin <b>(Journée pédagogique mercredi 30 octobre 2024 - PAS D'ÉCOLE)</b>
Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre 2024 au soir Lundi 6 janvier 2025 au matin
Vacances d'hiver	Vendredi 21 février 2025 au soir Lundi 3 mars 2025 au matin
Vacances de Pâques	Jeudi 17 avril 2025 au soir Mardi 6 mai 2025 au matin <b>(Journée pédagogique lundi 5 mai 2025 - PAS D'ÉCOLE)</b>
Vacances de l'Ascension	Mercredi 28 mai 2025 à midi Lundi 2 juin 2025 au matin
Vacances de Pentecôte	Vendredi 6 juin 2025 au soir Mardi 10 juin 2025 au matin
Fin d'année scolaire	Vendredi 27 juin 2025 à midi



## Horaires

Par respect pour tous et afin d'éviter toute perturbation dans les apprentissages, merci de veiller à être bien ponctuels au quotidien.

### UNE JOURNÉE EN MATERNELLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Accueil dans les classes - Appel	7h45 – 8h20
Période 1 - Rituels	8h20 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h45
Récréation	9h45 – 10h15
Période 3	10h15 – 11h
Période 4	11h – 11h45
Repas	14 <sup>ème</sup> 11h15
	13 <sup>ème</sup> 11h30
	12 <sup>ème</sup> 12h00
Sieste des 14 <sup>èmes</sup>	12h – 14h
Sieste des 13 <sup>èmes</sup> (réveil échelonné)	12h15 – 13h30
Récréation des 12 <sup>èmes</sup>	12h30 – 13h30
Période 5 (pour les 12 <sup>èmes</sup> - 13 <sup>èmes</sup> )	13h30 – 14h15
Période 6	14h15 – 15h
Récréation	15h – 15h30
Période 7	15h30 – 16h
Première sortie	16h
Période 8 Garderie facultative	16h – 16h30
Deuxième sortie	16h30 – 16h45
Départ des bus scolaires	16h45
Garderie extra-scolaire payante	16h45 – 18h
Etude extra-scolaire payante	16h45 – 18h

Après 18h, les élèves non-récupérés seront conduits à la réception principale de l'Institut.

### Mercredi

Accueil dans les classes - Appel	7h45 – 8h20
Période 1 - Rituels	8h20 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h45
Récréation	9h45 – 10h15
Période 3	10h15 – 11h
Période 4	11h – 11h45
Première sortie	11h45 – 12h
Repas (facultatif) <b>Attention, le repas est obligatoire pour les élèves qui prennent le bus.</b>	11h45 – 12h15
Deuxième sortie	12h15 – 13h

### ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Tous les jours de la semaine les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de la salle de classe et informent le personnel présent de l'arrivée de l'enfant. En maternelle, les parents de 14<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> sont priés de quitter le bâtiment pour 8h20 au plus tard. Pour une information urgente, merci de contacter la vie scolaire (022 879 00 50 /viescolaireprim@florimont.ch

À partir de 8h20, le portail sera fermé et les assistantes de service seront en classe. En cas de retard, vous devrez sonner au portail de la maternelle et attendre quelques instants pour que quelqu'un se rende disponible afin de venir ouvrir le portillon pour vous.

Pour toute information en cours de journée, veuillez contacter la vie scolaire par mail (viescolaireprim@florimont.ch) ou par téléphone (022 879 00 50).



## Une journée au primaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Garderie dans le réfectoire	7h30 – 7h45
Accueil collectif dans le réfectoire	7h45 – 7h55
Installation en classe - Appel	7h55 – 8h10
Période 1	8h10 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h40
Récréation	9h40 – 9h55
Période 3	9h55 – 10h40
Période 4	10h40 – 11h25
Repas	11h25 – 12h
Pause méridienne Récréation (activités extra-scolaires facultatives)	12h – 13h (12h – 12h45)
Période 5	13h – 13h30
Période 6	13h30 – 14h15
Récréation	14h15 – 14h30
Période 7	14h30 – 15h15
Période 8	15h15 – 16h
Première sortie	16h
Etude avec le titulaire (facultative)	16h – 16h30
Deuxième sortie	16h35
Départ des bus scolaires	16h45

Après 18h, les élèves non-récupérés seront conduits à la réception principale de l'Institut



### Mercredi

Garderie dans le réfectoire	7h30 – 7h45
Accueil collectif dans le réfectoire	7h45 – 7h55
Installation en classe - Appel	7h55 – 8h10
Période 1	8h10 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h40
Récréation	9h40 – 9h55
Période 3	9h55 – 10h40
Période 4	10h40 – 11h25
Période 5	11h25 – 12h10
Première sortie	12h10
Repas (facultatif)	12h10 – 12h30
Deuxième sortie	12h30 – 13h
Départ des bus scolaires	12h50

### ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Le matin, les parents du primaire (11<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup>) ne sont pas autorisés à rentrer dans le self où sont rassemblés les élèves dès 7h45. Pour une information urgente, merci de contacter la vie scolaire (022 879 00 50 /viescolaireprim@florimont.ch).

Pour nous informer des horaires de sortie et modalités de sortie de votre enfant chaque jour de la semaine, il vous faudra compléter la « Fiche de sortie du soir » à nous retourner signée.

Si vous souhaitez que votre enfant quitte l'école seul ou avec d'autres personnes, vous pourrez l'indiquer également sur ce document mais il devra quitter l'établissement à l'heure indiquée (sans rester seul dans la cour par exemple).

NB : Pas de départ d'élèves possible le mercredi entre 11h à 12h10.

La vie scolaire étant fortement mobilisée le mercredi à partir de 11h, les sorties anticipées d'élèves pour raisons personnelles ne peuvent se faire que jusqu' à 11h maximum. Ensuite, les élèves doivent attendre 12h10 pour sortir avec le titulaire.

## Récréations

### SURVEILLANCE

Les services de surveillance de récréation sont assurés par les personnels de l'école (assistants de vie scolaire et enseignants) selon un planning hebdomadaire précis. Les personnels qui effectuent des remplacements ponctuels prennent connaissance de ces services de surveillance, permettant ainsi d'avoir toujours le même nombre d'adultes encadrant les élèves. En cas de forte pluie, les élèves sont surveillés dans les couloirs et les classes de l'Institut.

### GOÛTER

Tous les matins, pendant la récréation, l'école propose un goûter aux élèves des écoles maternelle et primaire. Celui-ci est équilibré et change tous les jours de la semaine. Sur les cinq matinées, il y a alternance entre : fruits, légumes, barres de céréales, produits laitiers, pain + barres chocolatées. Cette organisation nous permet d'assurer une meilleure éducation à l'alimentation au moment du déjeuner à la cantine sachant qu'ils ont tous eu le même goûter le matin.

Pour l'après-midi, l'école ne fournit pas de goûter car il peut être pris à la maison pour ceux qui le souhaitent. Cependant, une petite collation personnelle est permise. Nous insistons pour que les élèves apportent des encas sains, équilibrés et éco-responsables. Ainsi, les fruits et les légumes sont à privilégier et nous vous demandons d'éviter les produits industriels, gras et sucrés.

Les élèves auront la possibilité de manger ce goûter :

- au primaire, lors de la récréation de l'après-midi (de 14h15 à 14h30) ou bien au début de l'étude (16h00 ou 16h45),
- à la maternelle, de 15h à 15h30.

## Pause méridienne

### RESTAURATION

La restauration de l'école est assurée par la société Novae. Cinq cuisiniers sont à l'œuvre sous la responsabilité du chef M. Alexandre ETIENNE.

Les cuisines garantissent les meilleurs standards d'hygiène et préparent quotidiennement environ 1 400 repas. Tous les plats sont réalisés sous le contrôle d'une diététicienne qui veille en particulier à leur équilibre nutritionnel. Une option végétarienne quotidienne est par ailleurs disponible pour tous. Les élèves sont toujours autorisés à se resservir s'ils le souhaitent (exceptés les items à l'unité du type burger, yaourts...).

- Florimont ne propose aucun régime alimentaire particulier et ne garantit pas l'absence d'éléments allergènes dans la nourriture. Il est donc conseillé aux parents des élèves concernés d'inscrire leur enfant comme « externe » et de lui préparer quotidiennement un plat ;

Merci de noter que l'inscription aux repas les lundis, mardis, jeudis et vendredis est automatique à la cantine sauf annonce contraire de la part des parents qui souhaitent donner une lunch box à leur enfant. A l'inverse, une inscription doit être faite si les parents souhaitent la cantine pour leur(s) enfant(s) les mercredis."

Le mercredi, les élèves qui ne mangent pas à la cantine sortent avec leur titulaire à 12h10 (pas avant). Une garderie peut être proposée en bibliothèque, de 12h10 à 13h, à la demande (30 CHF/mercredi).

Les élèves demi-pensionnaires et externes (lunch box) prendront tous leur repas dans le réfectoire du primaire, vers midi.

L'école fournit la collation du matin aux élèves. Merci de donner, si besoin, un goûter à votre enfant pour la récréation de l'après-midi.

Les parents qui le souhaitent sont invités à venir déjeuner à la cantine pour découvrir la qualité du service proposé. Pour cela, il suffit de contacter M. Stettler, responsable d'intendance (nstettler@florimont.ch).

### MENUS

Vous trouverez l'ensemble des menus de la semaine affichés dans le hall de l'école maternelle ainsi que sur le site [www.florimont.ch](http://www.florimont.ch) Ou bien depuis la page d'accueil du site de l'Institut, cliquez sur :

« Flo au quotidien », puis choisissez : « Restauration », et « Menus de la semaine ».

- Pour les élèves de maternelle et de 11<sup>èmes</sup>, le repas correspond à celui indiqué sous l'intitulé « Fourchette verte ».
- Pour les 10 à 7<sup>èmes</sup>, différents menus sont proposés au choix.

Les élèves de maternelle et de 11<sup>ème</sup> étant servis à table, ils n'ont pas la liberté de choisir parmi la variété d'entrées et de desserts qui sont proposés au self pour les plus grands (à partir de la 10<sup>ème</sup>).

Les menus détaillés des maternelles et 11<sup>ème</sup> sont également affichés dans le hall de l'école maternelle, envoyés sur Seesaw pour les maternelles, et **publiés sur l'Espace Pronote des parents concernés, tous les lundis, dans la rubrique « Informations »**. Les parents des plus jeunes pourront ainsi savoir quels entrées et desserts ont été servis à leur enfant chaque jour.

Pour toutes questions, merci de vous adresser à M. Nicolas Stettler (nstettler@florimont.ch).

### CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les jours de pluie, il est important de fournir à votre enfant des vêtements appropriés (imperméables et bottes) car les élèves ont besoin de sortir et de s'aérer.

Généralement, lorsqu'il pleut beaucoup (très rarement), nous laissons alors le choix aux élèves du primaire : ils peuvent sortir, ou bien aller à la bibliothèque, ou faire des jeux (ou passer d'un endroit à l'autre pendant les 45 minutes).

De manière exceptionnelle, en cas de grosses intempéries, les élèves ont la possibilité de se rendre soit dans des salles où des films sont projetés, soit dans des salles pour jouer à des jeux de sociétés ou faire des bricolages. Tout est indiqué par la vie scolaire le jour concerné.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant visionne un film les jours de grosses pluies, merci de le signaler par écrit à la Vie Scolaire.

En maternelle, les élèves sortent sous le préau (ou en forêt) par tous les temps. Ils terminent parfois la récréation à l'intérieur en cas de fortes pluies.

### HORAIRES

#### Maternelle

À la maternelle, tous les élèves mangent à la cantine (repas payé par les parents). Pour toute demande exceptionnelle, merci de prendre contact avec Mme Cathy Levi, coordinatrice de la maternelle (clevi@florimont.ch).

14 <sup>ème</sup>	11h15 – 12h Cantine
	12h - 14h Sieste
13 <sup>ème</sup>	11h30 – 12h15 Cantine
	12h15 - 13h30 Sieste
12 <sup>ème</sup>	12h – 12h30 Cantine
	12h30 - 13h30 Récréation

#### Primaire

De la 11 <sup>ème</sup> à la 7 <sup>ème</sup>	11h20 – 13h00
---	---------------

Au primaire, les élèves prennent obligatoirement leur repas à la cantine (repas payés par les parents ou apportés de la maison) puis vont jouer dehors sous surveillance. Ils ont également la possibilité d'aller à la bibliothèque ou encore de s'inscrire à des activités extra-scolaires facultatives gratuites ou payantes.

(Liste des propositions sur [www.florimont.ch](http://www.florimont.ch))

## Fin de journée

### SORTIES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Première sortie : 16h00	
Les élèves sont récupérés sous le préau de l'école maternelle.	
Deuxième sortie : 16h30	
Élèves qui prennent le bus scolaire	Élèves qui ne prennent pas le bus scolaire
Les enfants inscrits au ramassage scolaire sont accompagnés par les assistantes maternelles jusqu'au bus où la personne responsable sur place fait l'appel.	Les élèves sont récupérés par les parents sous le préau de l'école de la maternelle. Si un enfant n'est pas récupéré à 16h45, il est amené à la garderie extra-scolaire de l'école maternelle (payante) où ses parents pourront venir le chercher à leur arrivée.
Merci de prévenir la vie scolaire pour tous changements éventuels.	

Garderie extra-scolaire : de 16h45 à 18h, l'Institut propose une garderie extra-scolaire payante (tarif : 15 Chf/jour et 50 Chf/semaine), sous la surveillance de deux assistantes maternelles.

En cas de pluie, le portail n'est pas fermé.

Merci de respecter scrupuleusement l'horaire de fin de la garderie extra-scolaire. Après 18h, les parents arrivant en retard devront signer le registre « émargements des retards ». Tout retard sera facturé 15 chf/quart d'heure entamé et les élèves pourront être laissés à la réception principale de l'Institut.



**SORTIES POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Les élèves sont récupérés dans la cour de l'école primaire, devant l'entrée principale du bâtiment primaire, à l'emplacement indiqué pour leur niveau : 10<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup> devant le bâtiment, 11<sup>ème</sup> dans la petite cour à côté.

Première sortie : 16h

Deuxième sortie : 16h35

**Élèves qui prennent le bus scolaire**

Les enfants inscrits au ramassage scolaire sont accompagnés jusqu'aux bus où la personne responsable sur place fait l'appel.

Merci de prévenir la vie scolaire pour tous changements éventuels.

**Élèves qui ne prennent pas le bus scolaire**

Les élèves sont récupérés dans la cour de l'école primaire, devant l'entrée principale du bâtiment primaire. Si un enfant n'est pas récupéré à 16h45, il est amené à l'étude extra-scolaire du soir (payante), dans le réfectoire où ses parents pourront venir le chercher à leur arrivée.

- Étude avec le titulaire : facultative de 16h à 16h35.
- Étude extra-scolaire : de 16h45 à 18h, Florimont propose une étude extra-scolaire payante (tarif : 15 Chf/jour et 50 Chf/semaine), sous la surveillance du personnel de l'Institut.

**Merci de respecter scrupuleusement l'horaire de fin de cette étude extra-scolaire.** Après 18h, les parents arrivant en retard devront signer le registre « émargements des retards ». Tout retard sera facturé 15 Chf/quarter d'heure entamé et les élèves pourront être laissés à la réception principale de l'Institut.

**ESPACES DÉLIMITÉS POUR LA SORTIE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE**

Des potelets avec des rubans de séparation sont installés aux moments des sorties d'élèves (16h35 et 12h10 le mercredi), au-dessus des lignes de couleur tracées au sol dans la cour du primaire, dans le but de faciliter l'organisation de la sortie des élèves. Ces installations marquent une démarcation stricte entre l'espace réservé aux élèves avec leurs enseignants, et l'espace des parents et autres responsables.

Il est important pour nous que les parents, autres adultes ou fratrie responsable restent bien de l'autre côté de la ligne.

Cela nous permet de vous repérer plus rapidement, d'un côté, face à nous, et de gérer plus facilement, de l'autre côté, les élèves non récupérés, qui restent sous notre responsabilité jusqu'au passage de ces barrières entre 16h35 et 16h45.

A noter : Les élèves qui ont une autorisation de sortir seuls doivent quitter le campus car ils ne peuvent pas rester sans surveillance dans l'école.

**RAPPELS SÉCURITÉ APRÈS L'ÉCOLE :**

Enfin, nous rappelons aux élèves et à leurs parents qu'il est strictement interdit de jouer sur les aires de jeu sans la supervision d'un membre du personnel de l'établissement, d'un parent ou d'un représentant légal. En cas de non-respect de cette règle, Florimont se réserve le droit d'appliquer les sanctions disciplinaires prévues par le règlement. En dehors des périodes du temps scolaire, les parents ou les représentants légaux assument l'entière responsabilité des enfants même s'ils restent dans la cour de l'école.

**Activités extra-scolaires**

Pour tous les élèves des écoles maternelle et primaire, l'Institut propose des activités extra-scolaires payantes. Elles sont pratiquées durant la pause du midi ou en fin de journée après la classe.

**Les inscriptions se font directement sur le site Skolengo depuis juin 2024.**

L'inscription peut se faire toute l'année, sous réserve du nombre de places disponibles. Vous trouverez le listing des activités proposées sur le site internet de l'Institut ([www.florimont.ch](http://www.florimont.ch)).

Les activités commencent après le pont du Jeûne Genevois.

Pour tout renseignement, merci de contacter : Laetitia Massin ([lmassin@florimont.ch](mailto:lmassin@florimont.ch))

**D. Marches à suivre pour les parents****Retards**

Les cours commencent dans les classes à 8h20 pour l'école maternelle et à 8h10 pour l'école primaire.

**Merci de vous assurer que votre enfant arrive à l'école tous les jours avant le début des cours.**

Au primaire, tout enfant arrivant après 8h10 doit passer par la vie scolaire avec son carnet de correspondance et de devoirs où sont consignés les retards sur les dernières pages (ainsi que sur Pronote) car les retards répétés sont nuisibles aux apprentissages de l'enfant et perturbent le bon déroulement de la classe. La direction vous contactera en cas de retards trop fréquents.

**Absences des élèves**

Les absences peuvent porter préjudice aux apprentissages des élèves. Si votre enfant s'absente pendant le temps scolaire, merci de prévenir par mail son professeur titulaire ainsi que la vie scolaire du primaire le plus tôt possible.

Pour les absences exceptionnelles, il faut écrire à la directrice ([ccapel@florimont.ch](mailto:ccapel@florimont.ch))

En cas d'absence pour convenances personnelles, le travail à récupérer sera fourni au retour de l'élève à l'école.

Certificat médical : Si votre enfant a été malade ou hospitalisé, merci de bien respecter les dates du certificat médical. Votre enfant ne peut pas reprendre les cours avant la fin de l'arrêt maladie notifié.

**Troubles de la santé/Pathologies**

Merci de contacter les infirmières, les professeurs et la vie scolaire du primaire si votre enfant souffre d'une pathologie qui peut affecter sa vie à l'école, par exemple : l'épilepsie, le diabète, l'asthme, de sévères allergies... La

fiche de renseignements qui vous est fournie au moment de l'inscription doit être remplie et retournée. Si l'état de santé de votre enfant évolue, merci de prévenir l'école immédiatement.

**SANTÉ**

Dès l'inscription de votre enfant à l'école ou avant son premier jour d'école, il est indispensable de nous retourner la fiche « dossier médical » qui sera traitée et conservée à l'infirmerie.

Deux infirmières sont disponibles pendant le temps scolaire. Leur bureau est situé au rez-de-chaussée, dans le bâtiment du primaire. Ainsi, les élèves peuvent bénéficier d'une assistance médicale si nécessaire.

L'infirmerie ouvre à 9h. Avant cet horaire, les enfants malades devront être récupérés par les parents. Si votre enfant tombe malade à l'école, les infirmières vous contacteront pour que vous puissiez venir le récupérer. Merci de vous assurer que nous possédons les bons numéros de téléphone, notamment en cas de changement en cours d'année scolaire.

Si votre enfant est malade, merci de le garder à la maison, en particulier s'il a une maladie contagieuse, s'il a vomi ou s'il a de la fièvre. Votre enfant devra rester à la maison pendant 24h après la fin des symptômes.

Par ailleurs, veuillez adresser à la vie scolaire ainsi qu'au professeur d'E.P.S. de votre enfant un certificat médical en cas de dispense d'E.P.S.

L'infirmerie ne prévient pas systématiquement les parents des passages des élèves à l'infirmerie, mais seulement si c'est important ou si cela est jugé nécessaire. Les passages sont notés sur Pronote.

Les poux sont de plus en plus fréquents et résistants. N'hésitez pas à nous prévenir en cas de doute. Pensez bien à attacher les cheveux longs lorsqu'un message est envoyé pour prévenir des cas de pédiculoses dans une classe. Par ailleurs, merci de vérifier régulièrement les têtes de vos enfants tout au long de l'année et n'hésitez pas à passer un peigne adapté toutes les semaines pour éviter l'installation des lentes.

**PAI : projet d'accueil individualisé**

Si vous avez besoin de mettre en place un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) pour votre enfant, merci de contacter les infirmières. Ce document établi à partir d'une ordon

nance médicale autorise les enseignants de votre enfant à lui administrer un traitement d'urgence en cas d'allergie sévère par exemple, notamment lors d'une sortie ou d'un voyage scolaire.

Les médicaments nécessaires doivent être fournis dès la rentrée à l'infirmerie (pas de médicaments laissés dans le cartable) et renouvelés par les parents lorsque nécessaire. Les traitements seront gardés à l'infirmerie et donnés à chaque sortie avec les trousseaux de secours aux responsables. Il appartient également aux familles de prévenir les autres prestataires (activités extra-scolaires par exemple) du PAI/ traitement médical de l'enfant. Pour toute question, merci de vous adresser à [infirmerie@florimont.ch](mailto:infirmerie@florimont.ch)

## Médicaments

Aucun médicament ne doit être déposé dans le cartable des enfants. Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir les médicaments et les ordonnances à l'infirmerie. Les élèves ne sont pas autorisés à avoir des médicaments sur eux. Les infirmières ne sont pas autorisées à administrer des traitements sans ordonnance médicale.

Les médicaments à prendre le midi sont à éviter au maximum, les pédiatres peuvent modifier les doses pour permettre deux prises par jour (matin et soir).

## Mobilité réduite

Si votre enfant a une blessure ou un problème de santé nécessitant l'utilisation de l'ascenseur à la place des escaliers, merci d'en informer le professeur titulaire et la vie scolaire. L'élève pourra recevoir l'autorisation de prendre l'ascenseur avec un camarade accompagnateur pour la durée préconisée par le médecin. Pour des raisons de sécurité, les enfants un élève sans laisser-passer n'est pas autorisé à utiliser l'ascenseur.

## Anniversaires

Nous comprenons l'importance de fêter l'anniversaire de votre enfant et sommes conscients que vous souhaitez peut-être organiser un goûter pour toute la classe. Dans ce cas, merci de contacter directement le professeur titulaire de votre enfant pour vous assurer des possibilités qui s'offrent à vous.

Veillez noter que les produits éventuellement apportés doivent provenir du commerce pour qu'ils puissent être « traçables ». Il n'est pas autorisé d'amener des « produits maison » à partager avec toute la classe. Par ailleurs, merci de favoriser les gâteaux non-crèmeux (difficiles à partager) et de privilégier ceux en portions individuelles. Enfin, pensez à prévoir si nécessaire les petites assiettes recyclables, les

petites cuillères et les serviettes en papier. L'école dispose d'assiettes et de couverts lavables en plastiques pour ces occasions.

Il faut noter la différence avec les ventes exceptionnelles de pâtisseries faites maison exceptionnelles à l'école pour lesquelles les parents décident ou non d'autoriser l'enfant à participer et à consommer en lui donnant de l'argent.

À la maternelle, les anniversaires sont regroupés et fêtés mensuellement. Ainsi, les enfants fêtant leur anniversaire dans le mois en cours (toutes classes confondues) préparent leur goûter avec le chef cuisinier de l'école. Tous les élèves fêtent alors cet événement et partagent les bons entremets préparés pour l'occasion.

## Parents visiteurs à l'école

### Badge d'identification obligatoire pour les adultes

La sécurité faisant partie de nos priorités, les allées et venues des personnes extérieures à l'école sont contrôlées. Toute personne désirant entrer dans les bâtiments des écoles maternelle et primaire, en dehors des heures d'arrivées et de sorties, devra se présenter au bâtiment de la réception principale de l'Institut afin d'obtenir un badge visiteur, à porter sur soi de façon visible. Celui-ci devra être retourné à la réception lors de son départ. Lorsqu'un parent est accompagnateur d'une sortie scolaire, le parking peut lui être accordé lorsque cela est possible à condition d'en faire une demande préalable (au minimum la veille) auprès de M. Marti ([pmarti@florimont.ch](mailto:pmarti@florimont.ch)). Il est bien sûr interdit de fumer sur le campus (y compris dans son véhicule).

## Objets trouvés

Au sous-sol de l'école primaire se trouve un emplacement pour les objets trouvés (à proximité des salles d'arts et de musique). À la maternelle, un panier se trouve dans l'entrée de l'école.

Afin de faciliter les recherches d'affaires égarées, merci de prendre le temps de les étiqueter (boîtes à goûter, blousons, vestes, bonnets, gants...). Pour toutes demandes, adressez-vous à : [viescolaireprim@florimont.ch](mailto:viescolaireprim@florimont.ch)

Pour les affaires restées anonymes, la vie scolaire réalise un catalogue des objets trouvés, régulièrement communiqué aux parents par la voie numérique.

Lorsque les parents reconnaissent un vêtement sur ce catalogue, il leur suffit d'envoyer un mail à la vie scolaire pour qu'il leur soit restitué.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'après chaque période de vacances scolaires, tous les vêtements non-réclamés seront donnés à des associations caritatives.

# E. Communication

## Communication en cours de journée

En cours de journée, les enseignants sont en charge des élèves et sont susceptibles de ne pas voir leurs courriels. Pour toute communication concernant la journée en cours, merci de vous référer automatiquement à la Vie Scolaire qui fera le lien avec les enseignants maternelle-primaire : [viescolaireprim@florimont.ch](mailto:viescolaireprim@florimont.ch) / Tél : 022 879 00 50

## Newsletter du vendredi

C'est un bulletin d'information hebdomadaire envoyé par courrier électronique. Il est à lire attentivement avec les liens qu'il contient. Ce message, à destination des parents, rassemble effectivement toutes les informations détaillées, sur les événements de la semaine passée mais aussi sur ceux des semaines à venir. Cette newsletter est envoyée à toutes les familles en fin de semaine (le vendredi ou avant en cas de semaine raccourcie). Il est nécessaire qu'au moins un membre de la famille prenne connaissance du contenu de ce bulletin d'informations et note dans l'agenda familial les événements importants pour votre enfant. Merci également de communiquer à la vie scolaire du primaire vos adresses électroniques principales. Attention, certaines messageries classent systématiquement les messages de l'école dans le courrier indésirable.

Il vous faut systématiquement consulter la rubrique de M. Power, le Directeur Général, ainsi que la rubrique des écoles maternelle et primaire (volontairement regroupées).

Pour rappel, cette newsletter a été conçue pour remplacer les différents courriels aux parents, estimés trop nombreux par le passé. Cette newsletter représente désormais la voie officielle de communication pour regrouper tous les messages. Les informations sont donc centralisées dans cet unique courriel du vendredi.

A noter que les circulaires des sorties et événements organisés pour les différentes classes sont également communiquées via cette newsletter (ainsi que dans votre Agenda Pronote).

Un petit signal "attention" est parfois apposé en début d'article pour attirer votre attention justement, sur les informations importantes qui concernent tout le monde. Enfin, dans le dernier article, éphéméride des deux semaines certaines informations sont également en rouge, pour faciliter la lecture.

## Courriels

Tous les personnels sont joignables par email. Toutefois, les professeurs ne regardent pas forcément leurs mails durant la journée. Ils tâcheront de vous répondre sous 48h ouvrées.

Les contacts emails des différents personnels se trouvent en première partie de ce guide. Pour une communication urgente, veuillez-vous adresser à : [viescolaireprim@florimont.ch](mailto:viescolaireprim@florimont.ch) / Tél : 022 879 00 50

## Réunions d'informations de rentrée

En début d'année scolaire avant le jeûne genevois ou juste après, les parents de chaque classe sont invités à une réunion d'informations lors de laquelle les enseignants présentent les objectifs de l'année et le fonctionnement de leur classe.

**Les réunions d'informations** de rentrée dressent un tableau complet de l'année scolaire qui s'annonce. Les présentations, discussions, explications fournies sont précieuses : il s'agit de bien se mettre d'accord sur les attentes de chacun. Votre présence y est indispensable, ciment de la **collaboration école-famille si propice à la réussite des élèves**.

Les professeurs d'anglais organisent quant à eux une réunion de rentrée en visioconférence qui a lieu à une date ultérieure vers fin septembre, lorsque les groupes d'anglais sont constitués. Cela permet aux parents de rencontrer le/ la professeur(e) d'anglais du groupe de leur enfant pour le semestre à venir.

## Carnet de correspondance et de devoirs/ Agenda

Les devoirs et les éventuels retards à l'école sont inscrits dans le carnet de correspondance personnel de chaque élève. Vous y trouverez aussi diverses informations : calendrier annuel, horaires de l'école, contacts utiles, code de bonne conduite, des informations sur la « pyramide des sanctions », emploi du temps de la classe (il y sera collé avant le Jeûne Genevois mais sera susceptible d'être modifié en cours d'année en fonction d'impératifs administratifs ou pédagogiques. Il faudra alors vous référer à Pronote).

Par ailleurs, les professeurs auront chaque semaine la possibilité de vous informer d'éventuels matériels à fournir/renouveler pour votre enfant via cet agenda. Nous demandons donc aux parents de le vérifier quotidiennement.

## Notes explicatives : Pronote, SeeSaw et Teams

### Pronote

L'application Pronote assure une part importante de la communication avec les parents. L'objectif est de suivre en temps réel la scolarité de l'élève. Les familles, en se connectant à leur « espace parents », ont accès :

- à l'emploi du temps de leur enfant (y compris les sorties et autres événements prévus avec les circulaires correspondantes et un lien pour l'inscription des parents volontaires pour accompagner)
  - aux résultats de leur enfant (bulletins scolaires)
  - au cahier de textes (devoirs à faire) ainsi qu'aux éventuels incidents, sanctions et absences- retards
  - aux newsletters de chaque fin de semaine
  - aux courriers éventuellement envoyés aux familles
- Il est de la responsabilité des parents de consulter très régulièrement leur session.

Nous vous invitons à installer l'application sur votre téléphone portable. Cela permet de recevoir des pop-up à chaque publication. En cas de problème technique, prière de s'adresser à : [jvaudaux@florimont.ch](mailto:jvaudaux@florimont.ch)

Dès la rentrée des classes, les événements planifiés depuis le début de l'année sont saisis et visibles sur l'agenda Pronote de chaque parent. Cependant, des ajouts réguliers sont effectués en cours d'année. Il est important de noter que pour les devoirs, vous trouverez les mêmes informations que ce qui doit être écrit dans l'agenda des élèves. Les feuilles de travail sont accessibles dans le trieur de votre enfant ou dans de rares cas sur Teams.

### AGENDA ET EMPLOI DU TEMPS PRONOTE

Attention, sur Pronote il y a deux rubriques différentes : L'«Agenda» et l'«Emploi du temps élève» correspondent à deux pages différentes de l'application.

Les sorties de chaque classe apparaissent sur votre AGENDA Pronote. En cliquant sur l'événement dans votre agenda, vous retrouverez le lien vers la circulaire liée à la sortie, ainsi que l'éventuel lien pour vous proposer en tant que parents accompagnateurs (lorsque cela est nécessaire et encore disponible). N'hésitez pas à contacter Mme Julie Vaudaux pour des explications précises sur le sujet si besoin

### ACCÈS À PRONOTE/SEESAW

Les codes d'accès seront envoyés aux parents la semaine de la rentrée. Ces codes sont à modifier lors de la première utilisation ;

Sur votre session Pronote, le guide des parents ainsi que la totalité des règlements seront accessibles.

Votre enfant recevra au cours des jours suivants dans son cartable le QR Code pour vous connecter à l'application SeeSaw.

[Pour plus d'informations sur Pronote et SeeSaw.](#)

### SeeSaw (pour les élèves de la 14<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup>)

Seesaw est une application qui permet aux professeurs de partager des photos, vidéos, dessins, productions écrites et enregistrements audios sur un portfolio numérique individuel.

Chaque parent possède ainsi un compte personnel, non accessible aux autres parents de la classe, qui leur permet d'avoir accès à ce que les professeurs publient.

### Teams (pour les élèves de la 9<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup>)

L'application Teams (disponible via son compte Office 365) offre une plateforme numérique aux élèves et aux professeurs dans laquelle sont regroupées certaines informations utiles à la classe (documents de travail pour les devoirs des élèves) et les discussions entre professeurs et élèves ou entre élèves. La collaboration en est ainsi simplifiée.

Chaque élève possède un compte Teams personnel pour lequel l'identifiant et le mot de passe sont fournis en début d'année scolaire. Cette application pourra également être utilisée en cas de cours à distance ainsi que pour les rendez-vous avec les parents choisis en visio- conférence. Les parents devront veiller à se connecter depuis leur adresse mail et non depuis le compte de leur enfant.

## Sorties scolaires et parents accompagnateurs

L'Agenda de votre Espace Pronote (à distinguer de l'emploi du temps), vous permet de voir les événements liés à la classe de votre enfant pour les semaines à venir. Les futures sorties scolaires d'ores et déjà prévues y figurent. Nous indiquons dans les détails de chaque sortie annoncée dans votre agenda, si nous avons besoin de parents accompagnateurs ou pas, et **vous pouvez vous porter volontaires en vous inscrivant directement via votre agenda Pronote si vous souhaitez être parent accompagnateur dans les semaines / mois à venir (en cliquant sur une future sortie).**

### Suivi des apprentissages

1. Bilan de rentrée : un premier compte-rendu écrit individuel sera envoyé aux parents début octobre afin de faire un état des lieux du premier mois de scolarisation de leur enfant.
2. Rencontres individuelles avec les professeurs à mi-semestre : des entretiens parents-professeurs sont organisés afin d'échanger sur les progrès et les difficultés de votre enfant, ainsi que sur les objectifs à atteindre. Ces rencontres auront lieu les semaines du 25 novembre 2024 et du 23 mars 2025, en présentiel ou en visioconférence au choix des parents. Les horaires et les modalités d'inscriptions sont envoyés par mail plusieurs jours avant les dates prévues.
3. Un Livret de compétences individuel semestriel : est communiqué aux parents via Pronote à la fin de chaque semestre (les vendredis 31 janvier et 20 juin 2025).
4. Rendez-vous à la demande pendant l'année scolaire, en dehors de ces dates annoncées, les parents peuvent écrire aux professeurs (titulaire ou spécialistes), afin d'aborder un sujet spécifique ou pour faire un point sur la scolarité de leur enfant. Un rendez-vous (en personne ou en visio-conférence) sera alors fixé. De la même façon, les enseignants peuvent être amenés à demander de rencontrer des parents pour leur signaler une inquiétude particulière ou un point spécifique concernant le travail ou le comportement de l'enfant.

De manière générale, tout personnel de l'Institut respecte un délai de 48 heures (jours ouvrés) pour répondre aux mails des familles, pendant les horaires scolaires.

Si vous avez une question ou une remarque concernant votre enfant, merci dans un premier temps d'aborder le sujet avec l'enseignant concerné avant de contacter éventuellement, le directeur adjoint ou la directrice dans un deuxième temps.

## Absence des professeurs

Lorsqu'un professeur est absent, les cours sont assurés par un professeur remplaçant. Celui-ci suivra le programme qui aura été transmis par l'enseignant absent. Ainsi, la continuité des apprentissages est assurée jusqu'à son retour. Les parents sont avertis par mail si un professeur est absent plus de deux jours.

### Délégués des parents d'élèves

Un ou deux parents délégués sont choisis pour chaque classe. Ils travaillent étroitement avec les enseignants et confirment toute information avec ceux-ci avant de la partager avec les autres parents. Leur mission est de servir de lien entre la direction, les enseignants et les parents de la classe concernée.

Les parents délégués peuvent créer des groupes de discussion entre les parents de la classe afin de rappeler les activités et événements importants pour la classe. L'Institut Florimont ne communique pas les adresses mails des parents sauf aux deux parents délégués de chaque classe. Si vous ne souhaitez pas que votre adresse mail soit transmise aux parents délégués de la classe de votre enfant, merci d'en informer par écrit la vie scolaire du primaire dès la rentrée scolaire de votre enfant.

Les parents délégués sont volontaires pour aider et pour faciliter la liaison entre les parents et l'équipe pédagogique et la communication entre parents notamment via les groupes WhatsApp mis en place par l'APEF.

Une charte d'utilisation de ces groupes Whatsapp des parents a été rédigée par les parents. Vous pouvez la retrouver directement sur le site de l'Institut, [dans la section "documents utiles", "administratif"](#).

Nota Bene : Pour rappel, l'utilisation de Whasapp est destinée exclusivement aux parents (interdit aux enfants de moins de 13 ans).

Ces groupes permettent des échanges autour des rappels d'organisation, de sorties et des éventuels questionnements, inquiétudes ou problèmes, mais sans cibler personne. Si vous souhaitez parler d'un enfant ou de plusieurs enfants / parents en particulier, et si les faits concernent le temps scolaire, nous vous demandons de contacter directement l'équipe pédagogique pour que nous puissions régler cela à l'école sans délai. Ainsi, en cas de difficulté, les parents informent au plus vite l'enseignant ou les enseignants

responsables de la classe (par mail préférentiellement car les moments d'arrivée et de sortie des élèves sont souvent chargés et peu adaptés à ce genre de discussion) de toute difficulté.

## Réseaux sociaux de l'Institut

Retrouvez les dernières actualités et événements de l'Institut Florimont sur Instagram, LinkedIn et Facebook.

## Droits à l'image

À l'école, nous prenons très souvent des photos des enfants, en classe ou lors d'activités extérieures. Nous utilisons ces images à des fins diverses, qu'elles soient pédagogiques, festives ou publicitaires. De telles photos sont également utilisées pour illustrer le prospectus de notre école et d'autres publications, en version imprimée, sur notre site web ou autres plateformes de médias sociaux en ligne.

Pour la promotion ou pour des utilisations pédagogiques, nous réalisons également quelquefois des enregistrements vidéos d'activités de classe et d'événements scolaires. Aucun nom n'est associé aux images que nous utilisons (sauf exception comme l'annuaire scolaire) et celles-ci sont utilisées exclusivement à des fins informatives ou promotionnelles de l'Institut Florimont.

L'Institut Florimont reconnaît le droit des familles à filmer et / ou à prendre des photos à titre exceptionnel lors d'événements scolaires spécifiques et approuvés. Néanmoins, nous vous demandons de ne pas partager et diffuser ces images si d'autres enfants que les vôtres y apparaissent, dans le respect de la vie privée de chaque famille de l'intégrité de l'école et de sa communauté à tout moment.

Une autorisation de droit à l'image est demandée lors de l'inscription de l'enfant, sur notre plateforme d'inscription Skolengo.



## F. Vie de l'école

### Bien-être et climat scolaire

Afin de favoriser le bien-être de votre enfant et de faciliter son quotidien dans son rôle d'élève, nous vous préconisons de porter une attention particulière sur différents aspects primordiaux tels que : l'hygiène corporelle, le temps d'exposition aux écrans, le rythme de sommeil régulier et suffisant, l'assiduité, la ponctualité, le suivi des devoirs, le poids du cartable, la signature des cahiers ou des évaluations et la lecture des communications de l'Institut.

Pour veiller au mieux au bien-être des élèves et les sensibiliser à l'importance de contribuer par eux-mêmes à un climat d'école propice aux apprentissages, l'Institut favorise, depuis de nombreuses années, des actions de prévention dans le domaine de la santé et des relations entre élèves.

#### PRÉVENTION HARCÈLEMENT

Une personne spécialisée intervient auprès des élèves de 9<sup>ème</sup> et de 7<sup>ème</sup> afin de faire de la prévention et de les sensibiliser face au harcèlement. Ainsi, ils apprennent à identifier des situations de harcèlement, à les analyser et à réagir selon les conflits avec un ou plusieurs camarades. Cette intervenante explique notamment les bienfaits de la pratique du « message clair », qui peut réduire considérablement les conflits de récréation et la violence en général lorsque cette pratique est régulièrement mise à l'œuvre.

Par ailleurs, les différents personnels sont également initiés aux caractéristiques de l'intelligence émotionnelle et aux comportements à adopter dans les différents cas.

Des temps d'échange en classe TEC (Temps d'Échanges en Classe)/ conseil de classe / des temps de discussion ou vie de classe sont organisés dans les classes avec les titulaires pour faire des rappels régulièrement et en situations réelles aux élèves.

#### POLITIQUE DE GESTION DES PROBLÈMES À L'ÉCOLE

En cas de difficulté, les parents informent au plus vite l'enseignant ou les enseignants responsables de la classe (par mail préférentiellement car les moments d'arrivée et de sortie des élèves sont souvent chargés et peu adaptés à ce genre de discussion) de toute difficulté. Le problème sera géré à l'école dans les meilleurs délais auprès des élèves à rassurer et auprès des élèves à réprimander, avec les explications nécessaires à chacun.

Les parents des victimes et des agresseurs sont informés

en cas de problèmes entre les élèves et nous travaillons avec les deux parties :

- pour réguler le comportement de l'un
- pour rassurer et assurer le bien-être de l'autre.

Les parents concernés sont priés de contacter sans délai les enseignants directement (ne pas contacter les autres parents) afin que le problème soit réglé à l'école. L'information ne doit pas circuler via le What'sapp des parents et en aucun cas le nom des enfants ne doit être mentionné afin de conserver la confidentialité de la situation.

#### MÉTHODE "PIKAS" EN CAS DE HARCÈLEMENT OU D'INTIMIDATION RÉPÉTÉE

À compter de la rentrée scolaire 2023 au primaire, nous avons créé un groupe, composé d'une psychologue scolaire et d'enseignants volontaires, qui applique en cas de besoin la méthode de la préoccupation partagée (ou Méthode « Pikas » du nom de son créateur suédois) en cas de situation présumée de harcèlement ou d'intimidation.

Cette approche non stigmatisante vise à mettre fin aux problématiques de harcèlement ou d'intimidation en déconstruisant le phénomène de groupe sous-jacent à ce genre de comportements. Elle consiste à mettre les élèves (à commencer par les potentiels intimidateurs) en situation de chercher par eux-mêmes des solutions à ces situations inacceptables.

Lors de la mise en œuvre de la méthode Pikas, dans une situation de harcèlement ou d'intimidation, chaque élève impliqué s'entretient individuellement avec un des membres du groupe PIKAS, en vue de résoudre la situation. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, le déclenchement et le déroulement du processus d'entretien ne sont pas systématiquement signalés aux parents par l'Institut. Cependant, si la personne harcelée ou intimidée y consent, ou encore si la situation est grave, l'Institut informera les parents.

Au gré de sa propre appréciation de la situation, l'Institut se réserve également le droit d'utiliser la voie des sanctions règlementaires propres à l'établissement. Cela pourra être le cas notamment si le ou les harceleurs/intimidateurs persistent dans leur attitude, s'il y a récurrence, si nous constatons un manque de collaboration dans le cadre du processus "Pikas" ou encore dans les cas présentant une certaine gravité.

Les sanctions prévues au règlement scolaire pourront alors être appliquées (pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement).

## Sorties scolaires

Les sorties scolaires font pleinement partie des apprentissages de vos enfants. Les parents sont informés en avance via le bulletin d'information « Newsletter du vendredi » avec renvoi à une circulaire spécifique accessible également sur l'espace Pronote. Elles peuvent être payantes et seront alors directement facturées aux familles. Lorsque les enseignants en font la demande, les parents qui le souhaitent peuvent se porter volontaires pour accompagner une classe. Les pré-inscriptions se font via un lien dédié dans la circulaire de sortie et en cliquant dans l'évènement de votre agenda Pronote

### Classes découvertes avec nuitées (dès la 10<sup>ème</sup>)

Les sorties avec nuitées représentent une chance pour les élèves de mobiliser, dans un cadre différent, les compétences acquises à l'école et de poursuivre leur apprentissage de l'autonomie. Ces classes de découverte sont supervisées entre autres par les titulaires de classe. Vous serez informés via la newsletter hebdomadaire et via votre emploi du temps Pronote des dates de ces sorties avec nuitées. Une contribution financière sera demandée aux parents pour que leur enfant puisse y participer.

Expériences riches sur tous les plans : pédagogique, relationnel, psychologique, physique... les classes de découvertes sont des temps forts dans le parcours scolaire des élèves.

Ces séjours sont des invitations à vivre dans un autre environnement et d'illustrer les enseignements scolaires, de les compléter et de leur donner du sens.

Ils offrent aux élèves des moments partagés et une expérience sociale unique propices à la découverte d'un nouvel environnement naturel et/ou culturel et à la réalisation de projets collectifs riches.

Ils permettent de nouer des liens encore plus forts dans le groupe, et devenir plus mûrs et plus autonomes. Devant les multiples atouts dont profitent les jeunes, les enseignants investissent volontiers de leur temps pour concevoir, préparer puis accompagner ce type de projets, essentiels dans la scolarité.

Les 10<sup>èmes</sup> et 9<sup>èmes</sup> partent 3 jours, les 7<sup>èmes</sup> et les 8<sup>èmes</sup> cinq jours.

Nous avons ainsi l'ambition de concourir à l'épanouissement des élèves et de participer à leur ouverture au monde.

## Élèves délégués de classe

De la 9<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup>, dès le début de l'année scolaire, des élections ont lieu au sein de chaque classe pour élire un élève délégué (et un suppléant). Il est chargé de représenter ses camarades de classe et en est leur porte-parole auprès de la direction du primaire. Les délégués participent tous les mois à des conseils de délégués, dirigés par la directrice Mme Capel, lors desquels sont abordés des sujets variés concernant l'école. Ils font ensuite un retour à leurs camarades de classe afin de les tenir informés de ce qui a été dit, des éventuelles décisions prises et des actions à mener.

Au sein du conseil de délégués des élèves, un ou une délégué(e) de l'école est également élu(e) chaque année pour représenter l'ensemble des élèves lors de manifestations, visites de l'école ou autres événements.

Les élèves sont régulièrement impliqués dans les décisions qui concernent l'établissement et nous leur montrons que leur voix est importante, par exemple, en :

- soutenant les initiatives personnelles (éco-actions notamment) ;
- organisant des votes individuels : choix des menus de cantine/choix du thème de la boum des 7<sup>èmes</sup> ;
- proposant des concours : dessin pour la couverture de l'agenda des élèves ;
- donnant vie aux conseils de délégués et en sélectionnant quelques suggestions : chocolats chauds au goûters, propositions de jeux et d'aménagements de cour / de nouveaux livres pour les bibliothèques...

## Eco- comité

Le conseil des éco-délégués (9<sup>ème</sup> à 7<sup>ème</sup>) se réunit régulièrement sous la tutelle de Mmes Julie Vaudaux et Cathy Levi, coordinatrice de notre projet Eco-School.

Les élèves participent ainsi à l'état des lieux, aux diagnostics, aux échanges d'idées, aux mises en œuvres concrètes et aux évaluations en fin de projet.

## Photos individuelles et photos de classe

Les photos individuelles et les photos de classe se feront dans la semaine du lundi 16 au vendredi 20 septembre 2024. Une circulaire vous sera communiquée pour l'occasion vous indiquant un éventuel « dress code » à cette occasion. Nous ne réaliserons pas les photos de fratrie. A réception des photos proposées, vous pourrez

passer commande directement auprès du prestataire. Pour toutes informations, veuillez contacter Lina Russo (lrusso@florimont.ch)

## Jouets et argent à l'école

À l'exception des moments de présentation en classe (exposés, « show and tell » en maternelle...), les jouets provenant de la maison ne sont pas autorisés à l'école. De la même manière, apporter de l'argent à l'école est interdit, sauf lors de projets ponctuels (marché de Noël, vente de gâteaux...). Les parents seront alors toujours prévenus en avance et pourront donner, s'ils le souhaitent, de l'argent à leur enfant ces jours-là exclusivement.

## Poids des cartables

L'Institut a à cœur de veiller à ce que le poids du cartable de chaque élève soit adapté à son âge. Dans un souci d'allègement, nous recommandons aux familles de

possible, et d'acheter en double la trousse complète et le petit matériel. Les élèves sont sensibilisés pour ne pas transporter trop de choses et nous demandons aux familles de renforcer ce message à la maison.

Quelques règles :

- Les gourdes peuvent rester à l'école et être rapportées à la maison (vides!) pour nettoyage une fois par semaine.
- Les boîtes à goûter seront choisies judicieusement (pas trop lourdes ni volumineuses)
- Les trousse restent à l'école.
- Les livres et jeux personnels restent à la maison (la bibliothèque est bien fournie).

Voici les poids moyens recommandés pour les cartables selon les niveaux :

11 <sup>ème</sup> : 2kg	10 <sup>ème</sup> : 2,3kg	9 <sup>ème</sup> : 2,6kg
8 <sup>ème</sup> : 2,8kg	7 <sup>ème</sup> : 3,2kg	

## Téléphones portables et objets connectés

L'utilisation des téléphones portables est interdite à l'école. Si, pour des raisons personnelles, un enfant vient à l'école avec un téléphone portable, il devra l'éteindre et le laisser dans son cartable dès son entrée dans l'école et jusqu'à sa sortie en fin de journée. Nous vous rappelons que l'Institut ne se tient pas responsable en cas de vol et/ou de détérioration.

Le port et/ou l'utilisation d'une montre connectée et

autres objets connectés sont également interdits au sein des écoles maternelle et primaire. Ces objets seront confisqués s'ils sont aperçus à l'école.

## Alerte incendie / confinement

Les consignes d'évacuation sont affichées sur les portes de chaque classe et des exercices sont régulièrement pratiqués, en conditions réelles, afin d'habituer les collaborateurs et les élèves à réagir efficacement en cas d'alerte incendie. Nous rassurons toujours les enfants en leur expliquant qu'il s'agit d'un simple exercice.

Un exercice de mise en confinement est également effectué chaque année. Nous préparons les élèves par des discussions préalables et par le jeu pour les plus jeunes.

## Transport scolaire

Les parents des élèves inscrits au transport scolaire (13<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>) reçoivent avant la rentrée une confirmation de l'inscription avec le lieu de prise en charge et les horaires de passage du bus ;

Nous attirons votre attention sur l'obligation du port de la ceinture de sécurité dans les bus pour tous les élèves, quel que soit leur âge ;

Veillez noter que les enfants qui prennent le transport scolaire ne peuvent pas être accompagnés par leurs parents dans le bus ;

En cas de maladie et/ou absence de votre enfant, nous vous remercions de prévenir, dans les plus brefs délais, la Vie Scolaire viescolaireprim@florimont.ch et Mme Lina RUSSO lrusso@florimont.ch ou encore appeler le 022 879 00 00. Transport scolaire

## Accès au campus

L'accès au campus en voiture le matin n'est autorisé qu'aux parents des élèves de maternelle et primaire, et ce durant toute l'année scolaire. Il se fait par l'entrée principale de l'école (avenue du Petit-Lancy 37). Le parcours est ensuite fléché jusqu'à la cour de l'école primaire où les parents peuvent se garer.

Le premier jour d'école, chaque élève de la maternelle recevra 2 badges de stationnement pour identifier le véhicule des parents comme étant autorisé à stationner dans la cour du primaire seulement le temps de déposer/récupérer leur enfant.

En maternelle, tous les matins, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de sa classe. Depuis le parking,

Le paysage peut varier en fonction des bâtiments et des lieux de réception. En matière de sécurité, il est recommandé de ne pas laisser les enfants seuls dans la cour du primaire, le temps de récupérer leur enfant. Néanmoins, l'espace étant très limité, nous vous recommandons de privilégier le stationnement à l'extérieur du campus dans la mesure du possible. Les parents récupèrent leur enfant dans la cour ou à la porte du bâtiment de la maternelle ;

L'après-midi, à 16h ou à 16h30, les parents des élèves de maternelle sont autorisés à s'arrêter un court moment dans la cour du primaire, le temps de récupérer leur enfant. Néanmoins, l'espace étant très limité, nous vous recommandons de privilégier le stationnement à l'extérieur du campus dans la mesure du possible. Les parents récupèrent leur enfant dans la cour ou à la porte du bâtiment de la maternelle ;

Vous pouvez utiliser les parkings municipaux Louis-Bertrand et La Vendée (payants). L'itinéraire conseillé est celui de l'avenue des Grandes Communes ou route de Saint-Georges, puis des chemins du Bac et du Fort-de l'Écluse jusqu'au parking Louis Bertrand.



MATERNELLE		
	Points de dépôt des élèves (7h45-8h30)	Points de récupération des élèves (16h ou 16h30)
Voiture	Possibilité de se garer dans la cour du primaire (quelques places disponibles)	Possibilité de se garer dans la cour du primaire (quelques places disponibles)
Bus scolaire	Cour du secondaire	Cour du secondaire
A pied	A la porte de la classe de la maternelle	Grille du bâtiment de la maternelle

spéciales des copains), mais aussi celle des élèves eux-mêmes. Car, au-delà du plaisir bien légitime, nous avons également beaucoup à apprendre à observer le résultat de nos représentations sur scène et à entendre les compliments et les critiques constructives.

### Festivités de fin d'année

Les dates des spectacles et festivités de fin d'année sont communiquées aux parents plusieurs mois en avance, dès les premiers jours d'école, pour leur laisser le temps de s'organiser pour essayer d'y assister.

Ci-dessous, quelques-uns de nos choix et les principales raisons qui nous y ont conduit :

#### • Les spectacles au mois de juin

Au mois de juin, les séances de sport se font facilement en extérieur et l'auditorium se transforme en salle de répétitions et de spectacles, pour la maternelle et le primaire, mais aussi pour les activités extrascolaires et pour les cérémonies de promotions et remises de diplômes du secondaire. Les installations sont ainsi mutualisées.

• Les spectacles avant la dernière semaine d'école, nous permettent une gestion facilitée des élèves éventuellement absents et à remplacer (en général moins nombreux). Cela nous laisse également la possibilité de visionner, en classe, les enregistrements vidéos des différentes prestations : à la fois celles des autres classes (notamment lorsque les élèves n'ont pas pu assister à la répétition générale des

• Les spectacles durant la journée d'école donnent à tous les élèves la possibilité de participer et de se produire sur scène, même pour ceux qui prennent les transports scolaires à la fin du spectacle pour rentrer chez eux (et qui ne pourraient donc pas rester si le spectacle avait lieu après l'école).

• Les spectacles l'après-midi (ou après 9h le mercredi pour les maternelles) laissent le temps de préparer les élèves (costumes, maquillages, accessoires) et d'installer les décors et installations matérielles par les équipes d'intendance. Cela permet également l'utilisation de la cour pour offrir des places aux parents spectateurs seuls utilisateurs du parking offert et moins saturé à ce moment-là. Enfin, lorsque le spectacle se termine en fin de journée d'école, les artistes (élèves et enseignants) se réjouissent de retrouver leur public après leur prestation (ce serait bien frustrant de ne pas avoir d'échange avec vous et bien difficile de se reconcentrer pour continuer une journée d'école après tant d'émotions).

• Les pots de fin d'année le dernier jour d'école sont organisés à dessein, le tout dernier jour, pour prendre le temps de vous dire au revoir, mais sans aucune obligation ni pression, puisque les remises des prix de fin d'année



## G. Rentrée des classes

Les enfants égarent souvent leurs vêtements ou leur matériel scolaire et ne savent pas toujours les reconnaître, aussi nous vous prions de marquer toutes les affaires de votre enfant à son nom et prénom (vêtements, chaussures, sac de sport, boîte à goûter, cartable, etc.)

### Manuels

Vous trouverez la liste des livres et manuels par niveau de classe sur le site internet de l'Institut. *Attention : le groupe de niveau d'anglais de votre enfant vous sera confirmé après les évaluations diagnostiques de rentrée (voir circulaire de rentrée envoyée par mail).*

Si vous achetez des manuels par vous-mêmes. Pensez à en informer prioritairement le professeur titulaire dès le premier jour d'école ainsi que le service librairie de l'école (librairie@florimont.ch) afin que ces livres ne vous soient pas fournis ni facturés en début d'année. Pour les ventes de livres d'occasion, vous pouvez contacter l'association des parents d'élèves à l'adresse suivante : flovert@apef.ch

### Fournitures scolaires/articles de papeterie

Les articles de papeterie/fournitures scolaires sont fournis par l'école ; un montant forfaitaire obligatoire de CHF 75.- à 95.- (selon le niveau) sera facturé en septembre 2024. Ce matériel est à différencier du petit matériel personnel de l'élève à fournir et à renouveler par les familles de la maternelle (voir ci-dessous).

Nous vous rappelons que les cahiers d'école, manuels, livres et autres devront être plastifiés/couverts en début d'année scolaire. Merci de vous procurer le matériel nécessaire à cette fin avant la rentrée.

### Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique (tel que photocopies, bricolages, feuille de dessin, ressources numériques pour les langues, etc.) est fourni par l'école. Un montant forfaitaire obligatoire sera facturé en septembre 2024.

### Des stylos pour bien écrire

Les stylos et autre petit matériel sont fournis aux élèves (et facturé aux familles) en 11<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>, puis non fourni à partir de la 9<sup>e</sup>. C'est le cas des stylos, surligneurs, règles par exemple.

En effet, à partir de la 9<sup>ème</sup>, les élèves sont également plus autonomes face au matériel attendu à l'école, et ce petit matériel peut être réutilisé d'une année sur l'autre. Nous ne souhaitons donc pas imposer aux familles d'en acheter forcément des nouveaux.

Les stylos spécifiques qui peuvent s'apparenter à des jouets (type « Legami », convoités et sources de conflits) sont à éviter (voire interdits si besoin) à l'école.

En 2024, nous avons travaillé avec les grapho-thérapeutes professionnelles qui interviennent à l'école. Après échanges et formations sur leurs conseils nous avons décidé de ne plus demander aux familles les stylos « Frixion » (qui étaient demandés jusque-là aux élèves de 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>.)

De meilleurs outils ont été identifiés et choisis avec elles, dont voici les références :

- Pour les futurs 10<sup>ème</sup> : **Stylo BREEZE** adapté à l'apprentissage de l'écriture (effaçable) . Fournis par l'école.
- Pour les niveaux 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> : **PELICAN stylo-roller** (effaçable) et/ou **Stylo BIC GELOCITY** (4 couleurs, non effaçable et moins onéreux).

A noter que le blanc correcteur n'est pas souhaité (les élèves apprendront à barrer proprement à la règle en cas d'erreur).

Bien sûr, ce petit matériel personnel est à marquer au nom de l'élève et à renouveler par vos soins tout au long de l'année.

## Petit matériel personnel à fournir et à renouveler par les familles

Voici la liste du petit matériel à fournir par les familles (à différencier du "Pack fournitures" fourni par l'Institut). Ce petit matériel personnel est à apporter le jour de la rentrée de l'élève, et renouvelable par vos soins toute l'année. Merci de marquer toutes les affaires au nom de l'enfant.

NIVEAU	PETIT MATÉRIEL PERSONNEL À FOURNIR ET RENOUELER PAR LA FAMILLE
Rentrée en 14 <sup>ème</sup> et 13 <sup>e</sup>	un sac à dos pouvant contenir un doudou, une boîte à goûter et une gourde
	une paire de chaussons à velcro fermés qui tiennent bien aux pieds
	une boîte à goûter et une gourde marquées au nom de l'enfant
	deux tenues complètes de rechange dans un sac marqué au nom de l'enfant,
	un tablier à manches longues
	deux boîtes de mouchoirs en papier
	un paquet de lingettes
	une paire de bottes de pluie
Rentrée en 12 <sup>ème</sup>	une combinaison imperméable
	un petit cartable pouvant contenir un cahier format A4
	une paire de chaussons à velcro fermés qui tiennent bien aux pieds
	une boîte à goûter et une gourde marquées au nom de l'enfant
	une boîte de mouchoirs en papier
	un tablier à manches longues
	une tenue complète de rechange dans un sac marqué au nom de l'enfant
une paire de bottes de pluie	
Rentrée en 11 <sup>ème</sup>	une combinaison imperméable
	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	une paire de pantoufles
	une boîte de mouchoirs en papier
	une boîte à goûter légère et peu encombrante
	une gourde (incassable)
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école. <b>Un petit sac est fourni par l'Institut pour ranger les affaires de sport.</b>
	deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)

NIVEAU	PETIT MATÉRIEL PERSONNEL À FOURNIR ET RENOUELER PAR LA FAMILLE
Rentrée en 10 <sup>ème</sup>	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	deux trousse
	une paire de pantoufles
	une gourde
	une pochette zippée (type congélation) : contenance 3 litres
	une boîte à goûter l
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école. <b>Un petit sac est fourni par l'Institut pour ranger les affaires de sport.</b>
	deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)
Rentrée en 9 <sup>ème</sup>	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	<u>une trousse avec</u> : Un crayon gris HB, une gomme, un taille-crayon avec réservoir, une règle de 15-20 cm, trois BIC Gel-ocity (bleu) + recharges ou un Pelikan stylo roller Eco-Lire 0,7 mm + cartouches d'encre bleu et deux effaceurs d'encre, 1 surligneur Stabilo, une boîte de 12 crayons de couleurs, une boîte de 12 feutres.
	Une pochette zippée nominative (type congélation) contenant : une équerre 45°-20cm, une règle de 30 cm, bâtons de colle (x10), crayons gris HB (x4), gommes (x2), surligneurs Stabilo, (x2), recharges BIC Gel-ocity stylos gel rétractables (bleu) (x10) <u>ou</u> cartouches d'encre bleu (x10), effaceurs d'encre (x3).
	une paire de pantoufles
	une gourde
	une boîte à goûter légère et peu encombrante
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école. <b>Un petit sac est fourni par l'Institut pour ranger les affaires de sport.</b>
	deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)

NIVEAU	PETIT MATÉRIEL PERSONNEL À FOURNIR ET RENOUELER PAR LA FAMILLE
Rentrée en 8 <sup>ème</sup>	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	<u>une trousse avec</u> : bâtons de colle (x10), ciseaux, crayons gris HB (x4), gommes (x2), taille-crayon avec réservoir, surligneur rose, surligneur jaune, règle de 30 cm, équerre 45°-20cm, compas primaire (à bague + crayon), Stylo Pelikan-roller ((il en faut 4 : bleu, noir, rouge, vert) et prévoir cartouches pour l'année scolaire) et/ou Bic Gel-ocity (bleu x6, rouge x5, vert x5 et noir x5)
	une paire de pantoufles
	une boîte à goûter
	une gourde
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école. <b>Un petit sac est fourni par l'Institut pour ranger les affaires de sport.</b>
	deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)
	Rentrée en 7 <sup>ème</sup>
<u>une trousse avec</u> : bâtons de colle (x10), ciseaux, crayons gris HB (x5), gommes (x2), taille-crayon avec réservoir, Pelikan stylo-roller (effaçable) ou Bic Gel-ocity (moins cher) 5 de chaque couleur ainsi que 4 recharges pour chaque couleur, 4 surligneurs fluo, stylo BIC 4 couleurs, règle de 15-20 cm qui se range dans la trousse, règle de 30 cm, 3 feutres ardoise.	
une pochette zippée (type congélation) contenant : équerre 45°-20cm, compas primaire (à bague + crayon), rapporteur	
une trousse contenant : 12 à 18 crayons de couleurs + 12 à 18 feutres	
une paire de pantoufles (obligatoire pour circuler en classe) ;	
une boîte à goûter	
une gourde	
la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école. <b>Un petit sac est fourni par l'Institut pour ranger les affaires de sport.</b>	
deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)	

## Conseils de lectures pour l'été 2024

8 <sup>èmes</sup> (FUTURS 7 <sup>èmes</sup> )	
Recommandations des professeurs des 7 <sup>èmes</sup>	« Un chat dans l'œil » de Silvana Gandolfi
	« Les aventures de Tom Sawyer » de Mark Twain (or The Adventures of Tom Sawyer)
	« La bibliothécaire » de Anne Dugüel
	« La maison qui s'envole » de Claude Roy
	« Mission mammoth / Histoires naturelles » de Xavier-Laurent Petit
	« Fifi Brindacier » d'Astrid Lindgren
	« L'omelette au sucre » de Jean-Philippe Arrou-Vignod
	« Megumi et le fantôme » de Eric Senabre
Propositions de la bibliothécaire :	« Une famille aux petits oignons » de Jean-Philippe Arrou-Vignod
	« Les loups du clair de lune » de Xavier-Laurent Petit
	« Madame Pamplemousse et le café à remonter le temps » de Rupert Kingfisher
	« Jefferson fait de son mieux » de Jean-Claude Mourlevat
9 <sup>èmes</sup> (FUTURS 8 <sup>èmes</sup> )	
Recommandations des professeurs :	« Arnaque à Central Park » de Jean-Michel Payet
	« Les nougats » de Claude Gutman
	« Comment devenir parfait en 3 jours » de Stephen Manes
	« Sacrées Sorcières » de Roald Dahl
	« Histoires pressées » de Bernard Friot
	« Le petit buveur d'encre rouge » d'Eric Sanvoisin
	« Le chat assassin : le retour et la vengeance / Le chat assassin déploie ses ailes / Le chat assassin tombe amoureux / Le chat assassin s'en va » d'Anne Fine
	Série : « La colère des dragons » d'Eric Sanvoisin
	Série : « Le maître des licornes » d'Eric Sanvoisin
	« Mystères dans le Transsibérien » d'Alain Surget
Propositions de la bibliothécaire :	Série : « Scoop à Versailles » d'Annie Pietri
	« Mystères à Londres » Série de Alain Surget
	« Kinra girls » Série de Moka
	« Le club de la pluie » Série de Malika Ferdjoukh
	« Le hibou n'est pas manchot » de Emmanuel Trédez
« Mais où est passé le Blob ? » de Claudine Aubrun	

10 <sup>èmes</sup> (FUTURS 9 <sup>èmes</sup> )	
Recommandations des professeurs :	« Apprentis chercheurs : Perdus en forêt » de Hélène Montardre - Nathan
	« La peur au bout de la laisse de Gudule » de Anne Popet
	« Les petites énigmes des légendaires ce1 / ce2 » – Nathan
	« Joe Millionnaire de David Walliams » – Albin Michel
	« Pirates en péril d'Agnès Lestrade » - Nathan
	« Isadora Moon » de Harriet Muncaster
	« La belle lissepoire du Prince de Motordu » de Pef – Gallimard Jeunesse
	« Les petites poules et la famille Malpoulie » de Christian Jolibois – Pocket Jeunesse
	« Taupe et Mulot » D'Henri Meunier –
	Série : « Les aventures d'Anouk et Benji » de Mymi Doinet
Propositions de la bibliothécaire :	« Les chabadas » Série de Daniel Picouly
	« Chasseurs de fantômes » Série d'Andres Miedoso
	« Hercule chat policier » Série de Christian Grenier
	« Le buveur d'encre » Série d'Eric Sanvoisin
	« Le petit chat de l'opéra » Série de Nathalie Dargent

11 <sup>èmes</sup> (FUTURS 10 <sup>èmes</sup> )	
Recommandations des professeurs :	Série : « Mes premières enquêtes » d'Emmanuel Trédez
	Séries : « Sami et Julie » fin de CP
	Série : « La tour Eiffel » de Mymi Doinet
	Série : « Frissons au CP » d'Anne-Gaëlle Balpe
	Série : « Hercule Carotte détective » de Pascal Brissy
Propositions de la bibliothécaire :	« Petits cheyennes : la course au miel » Série de Michel Piquemal
	« Hercule Carotte détective » Série de Pascal Brissy
	« Les animaux de Lou » Série de Mymi Doinet
	« Frissons au CP : l'attaque des citrouilles » Série de Anne Gaëlle Balpe
« Les filous du CP : Vlad arrêtes tes salades » Série de Mr Tan	

Les conseils de lecture en anglais et en allemand ont été communiqués directement aux parents demandeurs selon le niveau de l'enfant dans la langue concernée.

## Calendrier des évènements 2024-2025

Voici, le calendrier prévisionnel des évènements pour cette année scolaire 2024-2025 (sous réserve de modifications ultérieures).

PUBLIC	ÉVÈNEMENTS	DATE
<b>AOÛT</b>		
14 <sup>ème</sup> à 12 <sup>ème</sup>	Rentrée des élèves de la maternelle (sortie des 14 <sup>èmes</sup> à 11h30 ce jours-là)	mercredi 28.08.2024
Parents tous niveaux	Café « welcome » pour les nouveaux parents (APEF)	mercredi 28.08.2024
11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Rentrée des élèves de primaire	jeudi 29.08.2024
Parents tous niveaux	Café « Welcome » pour les nouveaux parents (APEF)	jeudi 29.08.2024
11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Evaluations diagnostiques : français, mathématiques, anglais	vendredi 30.08 au 13.09.2024
<b>SEPTEMBRE</b>		
Parents maternelle	Réunion de rentrée parents - professeurs pour la maternelle à 17h00 (14 <sup>ème</sup> , 13 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> )	mardi 03.09.2024
	<b>Jeûne Genevois</b>	<b>jeudi 05.09 au vendredi 06.09.2024</b>
	<b>Reprise des cours</b>	<b>lundi 09.09.2024</b>
Parents 11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup>	Réunion de rentrée parents - professeurs 11 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup> (17h00)	lundi 09.09.2024
Parents 8 <sup>ème</sup> , 9 <sup>ème</sup>	Réunion de rentrée parents - professeurs 9 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> (17h00)	mardi 10.09.2024
Parents de 7 <sup>ème</sup>	Réunion de rentrée parents - professeurs 7 <sup>ème</sup> (17h00)	jeudi 12.09.2024
Parents tous niveaux	Permanence Directrice maternelle-primaire pour les nouveaux parents le matin	mercredi 11.09.2024
Tous	Lancement de la troisième saison culturelle 2024-2025	jeudi 12.09.2024
14 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Photos de classes et photos individuelles	lundi 16.09 au vendredi 20.09.2024
Parents 9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>	Visios informations de rentrée parents-professeurs anglais BIL (dont parcours FR, si niveau d'anglais upper intermediate ou proficient)	mardi 24.09.2024
Parents 11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Visios informations de rentrée parents-professeurs anglais ESL (soir)	jeudi 26.09.2024
Primaire	Messe de rentrée (8 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> ) Célébration de rentrée (11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> )	jeudi 26.09 ou vendredi 27.09.2024
<b>OCTOBRE</b>		
Parents 14 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Commentaires de rentrée aux parents	vendredi 04.10.2024
Tous	Fête des familles	samedi 05.10.2024
12 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Cross du primaire	mercredi 09.10.2024

PUBLIC	ÉVÈNEMENTS	DATE
	<b>Vacances d'automne</b>	<b>vendredi 18.10.2024 mercredi 30.10.2024</b>
	<b>journée pédagogique (pas d'école pour les élèves)</b>	<b>mercredi 30.10.2024</b>
	<b>Reprise des cours</b>	<b>jeudi 31.10.2024</b>
<b>NOVEMBRE</b>		
7 <sup>ème</sup> -8 <sup>ème</sup>	Messe de la Toussaint	mercredi 01.11.2024
Parents délégués 10 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Rencontre fin de semestre 1 direction / parents délégués primaire (18h)	lundi 25.11.2024
Parents 14 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Rencontres individuelles parents - professeurs fin semestre 1 (visio ou présentiel)	semaine du 25.11.2024 (mardi 26 et jeudi 28 en soirée)
Parents délégués 11 <sup>ème</sup> et maternelle	Rencontre fin de semestre 1 direction / parents délégués maternelle (18h)	jeudi 28.11.2024
Tous	Marché de Noël APEF	samedi 30.11.2024
<b>DECEMBRE</b>		
Tous	Course de l'escalade (hors Institut)	samedi 07 et dimanche 08.12.2024
14 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Fête de l'Escalade à l'école : Journée déguisée	mercredi 11.12.2024
11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Messe de Noël et célébration de Noël	Semaine du 16.12.2024
Maternelle	Célébration de Noël pour les élèves de maternelle (crèche vivante)	vendredi 20.12.2024
	<b>Vacances de Noël</b>	<b>jeudi 20.12.2024 au vendredi 03.01.2025</b>
<b>JANVIER</b>		
	<b>Reprise des cours</b>	<b>lundi 06.01.2025</b>
Parents 7 <sup>ème</sup>	soirée orientation : informations sur la classe de 6 <sup>ème</sup> (soir)	mardi 14.01.2025
11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	« Célébration de la St François »	vendredi 24.01.2025
Tous	Bulletins fin semestre 1 primaire maternelle	vendredi 31.01.2025
<b>FEVRIER</b>		
Parents 8 <sup>ème</sup>	Musée de la Renaissance des élèves de 8 <sup>ème</sup> (après-midi)	jeudi 13.02.2025
	<b>Vacances de février</b>	<b>Vendredi 21.02.2025 au vendredi 28.02.2025</b>

PUBLIC	ÉVÈNEMENTS	DATE
<b>MARS</b>		
	<b>Reprise des cours</b>	<b>lundi 03.03.2025</b>
11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Journée Bol de riz	lundi 03.03.2025
Parents 7 <sup>ème</sup>	Congrès des sciences des élèves de 7 <sup>ème</sup> (après-midi)	jeudi 13.03.2025
9 <sup>ème</sup>	Classe découverte des 9 <sup>èmes</sup> (3 jours, 2 nuits)	Du mercredi 19.03 au 21.03.2025
11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Concours Koala et Kangourou des maths	jeudi 20.03.2025
Parents 14 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Rencontres individuelles parents - professeurs fin semestre 2 (visio ou présentiel)	semaine du 24.03.2025 (mardi 25 et jeudi 27 en soirée)
<b>AVRIL</b>		
Parents	Réunion information pour le Baptême	mardi 03.04.2025
Parents 9 <sup>ème</sup>	Salon du livre des élèves de 9 <sup>ème</sup> (après-midi)	vendredi 10.04.2025
8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>	Messe de Pâques	Semaine du 14 au 17.04.2025
Maternelle, 11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup>	Célébration de Pâques	Semaine du 14 au 17.04.2025
Parents délégués 10 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Rencontre fin de semestre 2 direction / parents délégués 10 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	To be arranged
<b>MAI</b>		
	<b>Vacances de Pâques</b>	<b>Jeudi 17.04 (après les cours) au lundi 05.05.2025</b>
	<b>Journée pédagogique Florimont (pas d'école pour les élèves)</b>	<b>lundi 05.05.2025</b>
	<b>Reprise des cours</b>	<b>mardi 6.05.2025</b>
8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> inscrits	1 <sup>er</sup> jour de la Retraite de la 1 <sup>ère</sup> Communion	jeudi 08.05.2025
Parents délégués 11 <sup>ème</sup> et maternelle	Rencontre fin de semestre 2 direction / parents délégués maternelle et 11 <sup>ème</sup>	To be arranged
Elèves inscrits	Célébration des Baptêmes	samedi 17.05.2025
8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> inscrits	2 <sup>ème</sup> jour de la Retraite de la 1 <sup>ère</sup> Communion	vendredi 23.05.2025
9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> inscrits	Examens d'anglais de Cambridge	jeudi 22.05.2025
8 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> inscrits	Célébration des Premières Communions primaire 10h30	samedi 24.05.2025
	<b>Ascension</b>	<b>mercredi 28.05.2025 (après les cours) au 30.05.2025</b>
8 <sup>ème</sup>	Classe découverte des 8 <sup>o</sup> (5 jours, 4 nuits)	à convenir
Maternelle	Fête des sports	à convenir

PUBLIC	ÉVÈNEMENTS	DATE
11 <sup>ème</sup> , 10 <sup>ème</sup>	Fête des sports	à convenir
9 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup>	Fête des sports	à convenir
<b>JUIN</b>		
	<b>Reprise des cours</b>	<b>lundi 02.06.2025</b>
7 <sup>ème</sup>	Classe découverte des 7 <sup>èmes</sup> (5 jours, 4 nuits)	lundi 02 au vendredi 06.06.2025
10 <sup>ème</sup>	Classe découverte des 10 <sup>èmes</sup> (2 jours, une nuit)	à convenir
	<b>Pentecôte</b>	<b>lundi 09.06.2025</b>
	<b>Reprise des cours</b>	<b>mardi 10.06.2025</b>
Parents 8 <sup>ème</sup>	Spectacle de fin d'année des 8 <sup>èmes</sup> (après-midi)	semaine 17.06.2025
Parents 9 <sup>ème</sup>	Spectacle de fin d'année des 9 <sup>èmes</sup> (après-midi)	semaine 17.06.2025
Parents 10 <sup>ème</sup>	Spectacle de fin d'année des 10 <sup>èmes</sup> (après-midi)	semaine 17.06.2025
Parents Maternelle	Spectacle de fin d'année des maternelles et promotions des 12 <sup>èmes</sup> (matin)	semaine 17.06.2025
Parents 11 <sup>ème</sup>	Spectacle de fin d'année des 11 <sup>èmes</sup> (après-midi)	jeudi 19.06.2025
Parents 7 <sup>ème</sup>	Promotions des 7 <sup>èmes</sup> (vers 14h)	vendredi 20.06.2025
Tous	Remise des bulletins Semestre 2	vendredi 20.06.2025
7 <sup>ème</sup> -6 <sup>ème</sup>	Messe de fin d'année	mercredi 18.06.2025
14 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Sorties scolaires de fin d'année	semaine du 23.06.2025
14 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Kermesse de l'Eco Ecole (sans parents)	mardi 24.06.2025
11 <sup>ème</sup> -10 <sup>ème</sup> -9 <sup>ème</sup> -8 <sup>ème</sup>	Célébration de fin d'année	mercredi 25.06.2025
Maternelle	Dernier jour d'école des maternelles et pot avec les parents (après-midi)	jeudi 26.06.2025
11 <sup>ème</sup> à 7 <sup>ème</sup>	Dernier jour d'école du primaire, sortie à 11h30 (pas de cantine) + Pot avec les parents (matin)	vendredi 27.06.2025

### 3<sup>ème</sup> Saison Culturelle de l'Institut : 2024-2025

« Encre » dans la culture est la saison culturelle de l'Institut. Chaque année, au fil des mois, différents événements artistiques sont programmés dans ce cadre sur le campus de Florimont.

**Les rencontres d'artistes programmées tout au long de l'année scolaire sont autant d'occasions pour les classes maternelles et primaires d'explorer des domaines artistiques variés.**

Projet trans-disciplinaire, « Encre » dans la culture est intégré aux programmes scolaires : de nouvelles activités pédagogiques en lien avec les événements sont créées en classe, dans différents niveaux et dans certaines disciplines enseignées à l'Institut. Ces activités sont parfois animées par nos partenaires culturels eux-mêmes, renforçant ainsi la collaboration entre nos institutions et permettant aux élèves de développer des compétences du 21<sup>ème</sup> siècle comme la collaboration, la communication et la créativité aux côtés de maîtres du genre.

## Formulaire électronique de sortie pour les premiers jours

Pour nous permettre d'organiser les moments de sortie des élèves les premiers jours d'école, il est essentiel que chaque parent complète le formulaire sur le lien ci-dessous **avant** le 28 août 2024.

Lien pour la maternelle : <https://xoyondo.com/su/2x570zks1ifxojz>

Lien heures de sortie primaire :

- 7<sup>ème</sup> : <https://xoyondo.com/su/1h2ohbd23conjov>
- 8<sup>ème</sup> : <https://xoyondo.com/su/ncz29et3tvwayoz>
- 9<sup>ème</sup> : <https://xoyondo.com/su/f78rx38qhx bq3ie>
- 10<sup>ème</sup> : <https://xoyondo.com/su/z23d41bopvqody7>
- 11<sup>ème</sup> : <https://xoyondo.com/su/pm7bm3qzqqicwbk>



## Merci d'avoir pris le temps de lire ce guide 2024-2025.

Une version imprimée de ce document peut vous être fournie à la demande.

Ce guide a été rédigé au mois de juin 2024 avec l'aide de M. Cédric Vincent que nous remercions. Il est possible que des modifications surviennent pendant les vacances scolaires ou dans le courant de l'année académique.

Si des informations sont erronées, incomplètes ou manquantes, n'hésitez pas à les transmettre à M. Cédric Vincent (cvincent@florimont.ch). Nous pourrions ainsi apporter les futures modifications utiles à une meilleure communication au sein de notre communauté florimontaine.

Merci d'avance de vos contributions.

"Nous ne devons pas nous arrêter au bien quand nous pouvons atteindre au mieux."

- Saint François de Sales



Institut Florimont  
37, avenue du Petit-Lancy  
Case postale 616  
1213 Petit-Lancy 1  
Tel: + 41 (0)22 879 00 00  
Fax: + 41 (0)22 792 09 18  
[www.florimont.ch](http://www.florimont.ch)  
[info@florimont.ch](mailto:info@florimont.ch)

I N S T I T U T  
*FLORIMONT*